



Photo : Henri Favre.

## SOMMAIRE

- 2 Mémento
- 3 « Chroniques brocoises » - le livre du 50<sup>e</sup> anniversaire de *La Vie Brocoise*
- 4 Rétrospective - années 1990 et 2000
- 5 Messe à la Dent de Broc
- 6 Nous ont quittés dernièrement
- 7-12 Procès-verbal de l'assemblée paroissiale ordinaire du 21 juin 2021
- 13-18 Procès-verbal de l'assemblée communale du 7 juin 2021
- 18-27 Commune de Broc, informations
- 29-30 Carnet de bord
  - 32 Chronique du jardin
- 33-36 A la rencontre de... Emmett Williamson
  - 37 Ecole de foot du FC Broc - FSG Broc
  - 38 Dates de clôture de rédaction 2021
  - 39 La page des jeux
  - 40 Il y a 50 ans ! Clôture de rédaction

# MÉMENTO

## PAROISSE DE BROC

### Conseil de Paroisse :

M. Sébastien Murith, président 079 754 00 20

### Secrétariat :

Centre paroissial, rue des Écoles 7, 1636 Broc  
026 921 90 98

E-mail : [paroissebroc@bluewin.ch](mailto:paroissebroc@bluewin.ch)

Heures d'ouverture du secrétariat : Mardi 9h-11h

Cure des Marches : 026 921 17 19

## UNITÉ PASTORALE NOTRE-DAME DE L'ÉVI

Curé modérateur : Abbé Joseph Gay  
026 921 21 09

Secrétariat : Rue de l'Église 18  
1663 Gruyères  
026 921 21 09  
[secretariat@upndevi.ch](mailto:secretariat@upndevi.ch)

Horaire du secrétariat : Mardi - mercredi - jeudi  
08h30 - 11h30 et 13h30 - 17h

### Font partie de l'Unité pastorale Notre-Dame de l'Évi :

Albeuve/Les Sciernes, Bas-Intyamou (communautés d'Enney, Estavannens et Villars-sous-Mont), Botterens, Broc, Crésuz/Châtel-sur-Montsalvens, Grandvillard, Gruyères, (Pringy, Epagny et Moléson-sur-Gruyères) Le Pâquier, Lessoc, Montbovon, Neirivue et Val-de-Charney (Cerniat et Charney).

## HORAIRE DES MESSES

### À L'ÉGLISE DE BROC

Samedi : 18 h Messe  
Vendredi : 8 h 30 Chapelet  
9 h Messe

Renseignements au secrétariat de l'Unité pastorale

### À LA CHAPELLE DES MARCHES

Dimanche : 10 h 30 Messe  
15 h Célébration mariale  
(dernier dimanche du mois :  
adoration silencieuse de 14 h à 16 h)  
Mardi : Confession à 14 h 30, messe à 15 h  
Mercredi : 19 h Adoration du Saint-Sacrement  
Jeudi : Confession à 14 h 30, messe à 15 h  
Samedi : Adoration du Saint-Sacrement  
16 h - 16 h 45

Renseignements à la cure des Marches - 026 921 17 19

### À LA CHAPELLE DU FOYER "LA ROSE DES VENTS"

Mercredi : 17 h Messe

## SOS

Poste de gendarmerie 026 305 87 88  
Police 117  
Pompiers 118  
Service des eaux 079 433 23 08  
Service des routes 079 433 23 07  
Service des forêts 079 433 23 06  
Pharmacie Benu 026 921 26 26  
Pédicure : Chr. Durla 026 921 33 79

## COMMUNE DE BROC

### ADMINISTRATION

Commune de Broc - Bourg de l'Auge 9 - 1636 Broc

[www.broc.ch](http://www.broc.ch)

Secrétariat/Conseil [commune@broc.ch](mailto:commune@broc.ch)  
026 921 80 10

Contrôle de l'habitant [controlehabitant@broc.ch](mailto:controlehabitant@broc.ch)  
026 921 80 10

Caisse [finance@broc.ch](mailto:finance@broc.ch)  
026 921 80 11

Heures d'ouverture  
lu-je 10h-12h/13h30-17h  
ve+veilles de fêtes : 10h-12h/13h30-16h

Syndic : M. Claude Cretton  
079 456 66 18

École : Directeur M. Stéphane Sudan  
026 921 37 47

AES Timoun : Responsable Mme Patricia Ruelle  
077 521 00 91  
[aes.timoun@gmail.com](mailto:aes.timoun@gmail.com)

### Service des curatelles Haute-Gruyère :

Rue du Bourg de l'Auge 9 - CP 15 - 1636 Broc 026 921 80 18  
[curatelles@hautegruyere.ch](mailto:curatelles@hautegruyere.ch)

Entente intercommunale : Permanence téléphonique :  
Bas-Intyamou, Broc, lu : 8h30-11h30 et 14h-16h30  
Grandvillard, Gruyères, ma-me-je : 14h-16h30  
Haut-Intyamou, Le Pâquier ve : 8h30-11h30 et 14h-16h

### DÉCHETTERIE

#### HORAIRE D'ÉTÉ du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Mardi 17 h - 19 h  
Mercredi 13 h - 16 h  
Vendredi 17 h - 19 h  
Samedi 10 h - 12 h / 13 h - 16 h

A l'exception des jours fériés : Vendredi saint - Fête nationale - Assomption

#### HORAIRE D'HIVER du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Mercredi 13 h - 19 h  
Samedi 10 h - 12 h / 13 h - 16 h

A l'exception des jours fériés : Toussaint - Immaculée Conception - Noël - Nouvel An...

### POSTE DE BROC

Ouverture : 0848 88 88 88  
lu-ve 8h à 11h / 14h à 18h  
(le samedi de 8h30 à 11h)

### Médecins :

Dr F. Cauden 026 921 26 36  
Dr M. Sidler 026 921 39 69

### Cabinet dentaire :

Dr G. Thiry et Dr F.-X. Drion 026 921 28 28

### Ambulance : 144

Hôpital Sud Fribourgeois, Riaz : 026 306 40 00

### Pompes funèbres de la Gruyère :

J.-M. Savary 026 921 20 22

## « CHRONIQUES BROCOISES » – LE LIVRE DU 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Le lecteur traverse ces pages avec gourmandise, voyage entre l'ici et l'ailleurs, suit à la trace quelques personnalités locales, saisit l'importance des réseaux familiaux. Il entre dans le dense maillage associatif brocois et accompagne, à travers l'évocation de faits en apparence anecdotiques, l'évolution des mentalités d'une communauté.

**Patrice Borcard**  
Préfet de la Gruyère

### Vernissage et exposition photos

Lieu : Centre paroissial Broc

Horaires : **Samedi 30 octobre 2021**

de 18h30 à 21h00

**Dimanche 31 octobre 2021**

de 10h00 à 18h00

**Lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021**

de 10h00 à 18h00

En raison de la crise sanitaire, cette manifestation peut être annulée.

**Prix spécial**  
**Fr. 30.00**

(jusqu'au 30 septembre)

### Données techniques de l'ouvrage

Format : 215 x 250 mm  
env. 320 pages intérieures

Impression : recto verso quadrichromie

Sortie prévue : fin octobre 2021



Avec l'aimable participation de :

**RAIFFEISEN**

**groupe e**

**Cesa**  
RÉALISATIONS PUBLICITAIRES

**GRAFISA SA**



Paroisse de Broc  
Commune de Broc



### BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner rempli à La Vie Brocoise, Case postale 96, 1636 Broc  
ou par e-mail : [redaction@laviebrocoise.ch](mailto:redaction@laviebrocoise.ch)

Pour tout prépaiement avant le 30 septembre, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel sur le prix de vente public et contribuez à la publication de cet ouvrage.

Prix pour 1 exemplaire : **Fr. 30.00** (au lieu de Fr. 38.00)

Frais de port : Le montant des frais de port sera calculé en fonction du nombre d'exemplaires commandés. Toutefois, ce montant vous sera remboursé si vous retirez votre commande lors du vernissage du livre (du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2021 à Broc).

Paiement : En réponse à votre souscription, nous vous transmettrons toutes les informations nécessaires au prépaiement de votre commande.

Livraison : Courant novembre 2021.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

NPA Localité : .....

Téléphone : .....

Je réserve ..... livre-s « Chroniques brocoises » au prix préférentiel de Fr. 30.00/pce.

Date : ..... Signature : .....

## RETROSPECTIVE - ANNÉES 1990 ET 2000

Avec le départ du comité de rédaction de l'abbé Adalric Jatsa en 2017, une page de *La Vie Brocoise* se tournait. Et pas n'importe laquelle puisqu'il s'agissait de la première, celle de l'éditorial, composée dès les débuts de notre revue par les différents prieurs et curés que connut successivement notre village.

La fin du siècle passé et les années 2000 furent marquées par le mandat de l'abbé Darius Kapinski qui officia de 1996 à 2010. Inutile de rappeler ici la personnalité hors norme de l'avant-dernier prieur de

Broc – tout le monde garde en mémoire les vibrants sermons aux accents polonais, tout comme sa passion pour le sport qu'il aimait partager avec les élèves de Broc, notamment en aménageant des tables de ping-pong dans les sous-sols du centre paroissial, fraîchement sorti du sol.

Mais c'est un tout autre sport qui agitait l'esprit de notre prédicateur durant l'été 2002. A tel point qu'il en fit l'objet de son éditorial. Et si ces quelques lignes ne peuvent résumer les années 1990 et 2000, elles nous y ramènent avec une joie certaine.

*La Vie brocoise*

1

### LE " MEILLEUR ARBITRE "...

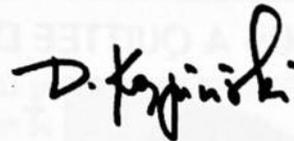
Dieu, le plus juste des Juges, nous ne le comprenons pas toujours. Il nous semble qu'il n'est jamais trop sévère avec les autres dont les fautes sont pour nous très évidentes. Oui, c'est un Juge miséricordieux et lent à la colère. Même si nous sommes créés à son image, il nous reste difficile de juger les autres et nous-même.

Les derniers championnats du monde de Football en Corée, pleins de beauté et de surprises, nous ont montré beaucoup de décisions étranges des arbitres : les buts annulés, les hors-jeu inexistantes, les exclusions non méritées.

Dieu ayant choisi son peuple, ne le favorise pas mais le mène vers la compréhension qu'il est le Dieu de toutes les nations.

Les arbitres du Mondial ayant choisi les équipes par leurs "étranges décisions" renvoient les autres équipes chez elles.

Dieu Père reste notre Juge ! Chez Toi, il n'y a ni hors-jeu, ni carton rouge, mais la patience et Ton Amour jusqu'à la fin du match de notre Vie.



**Hôtel de ville**  
Broc

Hôtel - Restaurant - Café / Bar

• **Pizza au feu de bois** •

Rue Montsalvens 1 • 1636 Broc

Tél. : 026 921 13 13 • [www.hdvbroc.ch](http://www.hdvbroc.ch) • [info@hdvbroc.ch](mailto:info@hdvbroc.ch)

**O<sub>2</sub> physio**

Physiothérapie générale  
et cardio-pulmonaire

Place du Parc 4, 1636 Broc

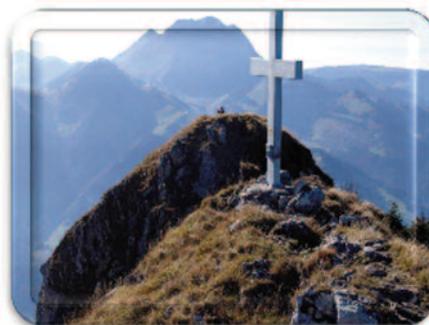
T : 026 552 02 60

[info@o2physio.ch](mailto:info@o2physio.ch) [www.o2physio.ch](http://www.o2physio.ch)

» MESSE À LA DENT DE BROC

**Le Conseil paroissial de Broc  
vous invite le**

**dimanche  
5 septembre 2021  
à 10h**



**Messe à la Dent de Broc**

**animée par la  
Maîtrise paroissiale**



La célébration sera suivie de notre traditionnelle  
soupe de chalet.

Selon l'évolution de la crise sanitaire ou en cas de mauvais temps, la  
messe sera annulée. Une affiche sera mise à la porte de l'église le  
matin indiquant si la messe est maintenue ou non.

**M I N I G**  
MENUISERIE AGENCEMENT

  
**Jean-Paul Schorderet**  
Campaniste


N 079 230 33 23  
jps@mecatal.ch  
www.mecatal.ch

T/F 026 921 34 17  
Rue Montsalvens 30  
1636 Broc

Sonnerie de cloches    cadran    Système horloger

# LA VIE PAROISSIALE

## NOUS ONT QUITTÉS DERNIÈREMENT



### † Madame Marguerite Ducrest

Marguerite Ducrest s'est endormie paisiblement le dimanche 4 juillet 2021, dans sa 88<sup>e</sup> année, entourée de l'amour des siens.

Selon le souhait de la défunte, la cérémonie d'adieu a eu lieu en l'église Saint-Othmar de Broc, le jeudi

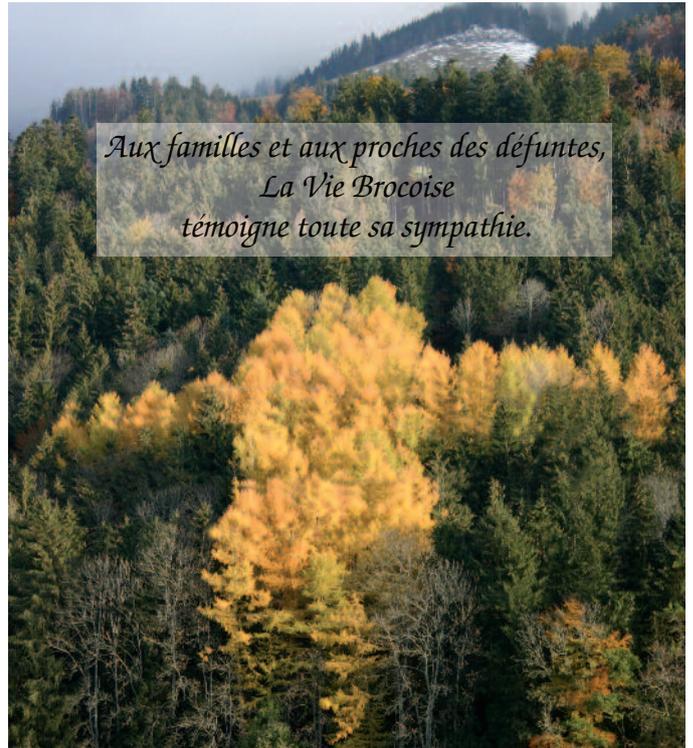
8 juillet, dans l'intimité de la famille et des proches.



### † Madame Coralie Sudan

Coralie Sudan nous a quittés le lundi 5 juillet 2021, dans sa 36<sup>e</sup> année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.



*Aux familles et aux proches des défunt(e)s,  
La Vie Brocoise  
témoigne toute sa sympathie.*

**LEPERMIS.ch**  
**Auto-Ecole 'lepermis.ch'**  
**Jean-Jacques Bosson**  
**079 / 601 4 601**  
1<sup>ers</sup> secours et sensibilisation  
Rue de la Lécheretta 8  
1630 Bulle  
www.lepermis.ch

**SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE**  **La force d'une région**  
www.gruyere-energie.ch

**POUR VOUS, GRUYÈRE ÉNERGIE DÉCROCHE LE SOLEIL !**  
*Étude de faisabilité et devis - Installation et mise en service - Maintenance*

**GESA** GRUYÈRE ÉNERGIE SA Retrouvez toutes nos offres sur : www.gruyere-energie.ch  
Contact : T +41 26 919 23 23 | office@gruyere-energie.ch   

**Service jour et nuit**  
**BROC**  
Natel 079 446 13 07 - Tél. 026 921 20 22 - 026 921 16 26  
E-mail : pompes.funebres@bluewin.ch Fax 026 921 37 26

**Pompes funèbres de la Gruyère**  
SERVICE D'INCINÉRATION • FORMALITÉS • CONTRAT DE PRÉVOYANCE  
Nous assurons aux familles en deuil : dignité, respect et discrétion  
Gerbes – coussins – couronnes

FLEURISTE  
**PRÉ-FLEURI**  
**J.-M. Savary**  
1636 BROC Tél. 026 921 16 26

  
Horaire d'ouverture  
de 8h à 12h – 13h30 à 18h30  
samedi fermeture à 16h  
dimanche et jours fériés de 10h à 12h

**POINT REFLEX**  
REFLEXOLOGIE

**Florence Barras**  
Réflexologue diplômée | Agréée ASCA + RME

Fin du Chêne 7 - 1652 Botterens  
+41 (0)79 554 10 19  
barras.f@bluewin.ch | [www.point-reflex.ch](http://www.point-reflex.ch)

**Soulager** le dos, les articulations, les muscles  
**Favoriser** la digestion  
**Diminuer** le stress, les allergies  
**Améliorer** les systèmes lymphatique, circulatoire et immunitaire  
**Évacuer** les toxines

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2021

<b>Lieu :</b>	Eglise paroissiale, 20 heures
<b>Présidence :</b>	M. Sébastien Murith, Président de Paroisse
<b>Scrutateurs :</b>	Mmes Viviane Feijoo et Monique Hayoz
<b>Excusés :</b>	Mme Stanka Dafflon, MM. Stéphane Corpataux, abbé Claude Deschenaux et M. Stéphane Rosset
<b>Présents :</b>	25 paroissiennes et paroissiens habilités à voter
<b>Majorité absolue :</b>	13 voix

Cette assemblée a été convoquée par affichage au pilier public, insertion dans la Feuille officielle du canton de Fribourg n° 20 du 21 mai 2021 ainsi que par l'envoi d'un tous ménages.

Monsieur le Président a le plaisir d'ouvrir cette assemblée annuelle 2021 encore une fois particulière en raison du Covid-19. Tout n'a pas été simple pour notre paroisse St-Othmar et nos paroissiens mais M. Murith a espoir que la vie va enfin pouvoir reprendre son cours normal. Que ce moment d'échanges apporte aux personnes présentes ce soir un aperçu des affaires paroissiales et des instants de convivialité.

Toutes les personnes présentes ce soir peuvent participer comme pouvoir législatif, à l'exception de notre caissière, Mme Christiane Oberson, de notre secrétaire, Mme Sandra Camélique Guanter et de M. l'abbé Julien Toulassi que l'on salue.

### Tractanda

- 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 29 juin 2020
- 2) Comptes 2020
  - présentation
  - rapport de la commission financière
  - approbation
- 3) Budget d'investissements 2021
  - présentation
    - a) église, infiltration des eaux pluviales
    - b) nouvelle horloge mécanique pour le clocher
  - rapport de la commission financière
  - approbation
- 4) Budget de fonctionnement 2021
  - présentation
  - rapport de la commission financière
  - approbation
- 5) Parole à la Fondation du rectorat de Notre-Dame des Marches
- 6) Informations pastorales
- 7) Divers

Étant donné que, comme chaque année, les comptes et le budget de fonctionnement seront présentés simultanément, M. Sébastien Murith propose une modification du tractanda. Le point 4 sera traité avant le point du budget d'investissement 2021. Cette modification ne soulève pas d'opposition.

Puisqu'il n'y a pas non plus de remarque ou d'objection

sur le mode de convocation, cette assemblée peut se dérouler valablement.

M. le Président laisse la parole à M. l'abbé Julien Toulassi pour placer cette assemblée sous le signe de la prière.

### 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 29 juin 2020

Ce procès-verbal a été publié dans « *La Vie Brocoise* » n° 4/2020 et était en lecture au secrétariat paroissial. Le Président demande si néanmoins quelqu'un en désire la lecture ou souhaite apporter des remarques quant à sa rédaction. Comme ce n'est pas le cas, il est approuvé à l'unanimité, par mains levées avec remerciements à son auteure, Mme Sandra Camélique Guanter, pour son excellent travail. Un chaleureux merci est adressé aux membres de « *La Vie Brocoise* » qui en assurent la diffusion.

### 2-4 Comptes 2020 et budget de fonctionnement 2021, présentation

Les comptes 2020 ont apporté un lot de bonnes surprises et le Conseil paroissial est heureux de présenter d'ores et déjà un bénéfice 2020 de CHF 18'512.82. Les comptes et le budget sont mis à disposition des paroissiennes et paroissiens sur papier.

La parole est donnée à Mme Karine Barthélemy, trésorière paroissiale, qui annonce que la situation financière est encourageante et bien rassurante vu les investissements entamés par la paroisse, au niveau du clocher et de la chapelle ardente.

Au niveau de l'administration, tant les dépenses que les revenus ont été plus élevés que prévu. Pour les dépenses, cela s'explique par le changement de notre secrétaire ainsi que le renouvellement de l'imprimante qui n'était pas prévu. Il y a aussi CHF 12'000.00 de dépassement sur la contribution à la Caisse des ministères qui dépend du budget du canton et qui n'a pas été respecté par celui-ci. Les revenus sont composés essentiellement de la location du centre paroissial.

Le poste « culte et ministère pastoral » représente la plus grande dépense du ménage paroissial, avec un montant total de CHF 277'170.60 pour un budget de CHF 328'300.00. Les prévisions sont donc respectées. Il y a eu malheureusement beaucoup d'annulations de souper, d'activités ou de cérémonies dues au Covid, ce qui diminue les charges paroissiales artificiellement.

Les dépenses liées à l'église au niveau des frais d'entretien, chauffage, etc. ont été inférieures aux prévisions et d'ailleurs revues à la baisse dans le budget 2021.

Les charges comme les revenus des postes « partage et entraide » correspondent au budget.

En ce qui concerne les postes « finances et impôts », les recettes 2020 se sont élevées à CHF 636'940.80, ce qui est supérieur au budget qui prévoyait prudemment CHF 541'200.00. Selon les estimations de l'État, il faut s'attendre à des baisses sur le bénéfice des personnes morales et sur les prestations en capital, aussi nous projetons le budget 2021 prudemment à CHF 523'500.00.

Au total, les charges pour l'année 2020 s'élèvent à

# LA VIE PAROISSIALE

CHF 637'368.08 et les revenus à CHF 655'880.90, dégageant un excédent de recettes de CHF 18'512.82, comme indiqué précédemment, alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 4'353.65. Les bonnes rentrées fiscales et les économies réalisées sur les charges nous ont permis d'effectuer un amortissement complémentaire sur l'église.

En résumé, la situation de la paroisse est saine et nous allons pouvoir entamer les travaux avec enthousiasme et sérénité.

Au niveau du budget 2021, il est prévu CHF 574'453.65 de charges contre CHF 569'200.00 de revenus, ce qui représente un déficit de CHF 5'253.65, proche de ce qui avait été prévu dans le budget 2020.

Les charges par nature de dépense se composent ainsi :

- Des charges de personnel pour CHF 98'957.10 en 2020 contre CHF 106'400.00 budgétisés, tandis que le budget 2021 prévoit CHF 111'000.00
- Des frais de bien, services et machines, qui englobent ceux relatifs aux bâtiments, aux activités de la paroisse en général ainsi que ceux des installations de la paroisse, se montent à CHF 115'760.93 pour un budget de CHF 161'400.00. Le budget 2021 s'élève à CHF 157'000.00.
- Les intérêts et amortissements se sont élevés à CHF 79'040.60, montant qui comprend un amortissement complémentaire de CHF 60'000.00 sur l'église.

Le budget 2021 est adapté aux amortissements ordi-

naires prévus pour cette année.

- Les contributions aux ministères et à l'unité pastorale Notre Dame de L'Évi se sont élevées à CHF 215'884.55 pour un budget de CHF 207'000.00. Comme évoqué plus tôt, il s'agit du dépassement sur la contribution à la Caisse de rémunération des ministères et à la Corporation ecclésiastique. Selon les informations reçues pour 2021, le budget 2022 a été adapté à CHF 200'000.00.
- Concernant les animations et subventions, les dépenses de CHF 41'165.70 sont inférieures au budget 2020. Cela est lié à la crise Covid. Le Conseil paroissial reste optimiste pour 2021 avec un budget de CHF 57'000.00. Cette franche augmentation s'explique par une participation à la parution du livre de la Vie brocoise pour ses 50 ans et à celle de la plaquette sur Broc avec la Commune. Mme Barthélemy profite de l'occasion pour faire de la publicité à ces deux ouvrages que l'on a hâte de consulter et auxquels le Conseil souhaite un grand succès.

Mme Barthélemy remercie tous les employés de la paroisse pour leur excellent travail et leur disponibilité. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont aidé (et aident encore) pendant la crise Covid pour la désinfection, l'organisation et les traçages des messes.

Des remerciements sont adressés également à tous les groupes liés à la pastorale pour leur travail pendant cette année si particulière. Il y a eu des reports et de la frustration mais aussi beaucoup de solidarité et d'espoir.

Bilan final au 31 décembre 2020

<b>Total de l'actif</b>	<b>Fr. 1'577'524.82</b>	
Total des engagements		Fr. 174'610.24
Réserve pour travaux futurs		Fr. 397'064.35
Fonds de rénovation Centre paroissial		Fr. 60'365.25
Fonds de rénovation de l'église		Fr. 76'055.75
Fonds de rénovation immeubles des Marches		Fr. 46'958.05
Fortune		Fr. 822'471.18
<b>Total du passif</b>		<b>Fr. 1'577'524.82</b>

Nous récapitulons ces comptes comme suit :

Chapitre	Dépenses	Recettes
Administration	159'208.85	6'477.65
Culte et ministère	277'170.60	4'088.45
Partage et entraide	24'667.70	8'374.00
Finances et impôts	176'320.93	636'940.80
<b>Totalisation</b>	<b>637'368.08</b>	<b>655'880.90</b>
Résultat (bénéfice)	<b>18'512.82</b>	

Les actifs du bilan comprennent des avoirs rapidement disponibles pour financer les travaux prévus. Quant aux passifs, les engagements courants sont assez peu importants en regard des avoirs de la Paroisse.

M. le Président remercie Mme Barthélemy pour la clarté de ses explications et le temps consacré à la gestion et au suivi des finances paroissiales. Il remercie également notre caissière, Mme Christiane Oberson, pour la tenue méticuleuse et précise de nos comptes paroissiaux et demande si la présentation qui vient d'être faite suscite des questions.

M. William Horner croit savoir qu'il y a une péréquation entre les paroisses riches et les paroisses pauvres. Est-ce que ceci apparaît dans les comptes ? Mme Christiane Oberson répond que les sommes payées à la Corporation ecclésiastique catholique sont des charges. Au niveau de l'Unité pastorale Notre-Dame de l'Evi, les éventuelles ristournes sont décomptées et comptabilisées dans les présents comptes.

Puisqu'aucune autre question n'est posée, M. Murith passe la parole à Mme Chantal Overney, présidente de la commission financière, pour son rapport sur les comptes 2020.

## Rapport de la Commission financière sur les comptes 2020

Réunis le 20 mai dernier, les membres de la Commission financière, à savoir Mme Chantal Overney, Présidente, Mme Valérie Dévaud, secrétaire, et M. Jean-Marc Horner, ont attesté de la parfaite tenue des comptes. Leur contrôle s'est déroulé en s'appuyant sur les recommandations de la Corporation ecclésiastique cantonale. Par la voix de leur présidente, ils félicitent Mme Christiane Oberson, caissière paroissiale, pour la qualité de son travail et sa disponibilité ainsi que le Conseil pour sa bonne gestion des affaires paroissiales. Les comptes de la paroisse apparaissent avec un bénéfice de CHF 18'512.82. Au vu de ce constat, la Commission financière propose à l'assemblée d'accepter ces comptes tels que présentés et de bien vouloir en donner décharge aux organes compétents.

Au vote à mains levées, les comptes 2020 sont acceptés à l'unanimité.

M. le Président remercie la commission financière pour son travail méticuleux dans l'examen des finances paroissiales et l'assemblée pour la confiance témoignée.

Le budget de fonctionnement 2021 se présente comme suit :

Chapitre	Dépenses	Recettes
Administration	160'350.00	3'950.00
Culte et ministère	316'000.00	2'050.00
Partage et entraide	37'600.00	14'000.00
Finances et impôts	60'503.65	549'200.00
<b>Totalisation</b>	<b>574'453.65</b>	<b>569'200.00</b>
Résultat (déficit)		<b>5'253.65</b>

## Rapport de la Commission financière sur le budget de fonctionnement 2021

En date du 20 mai 2021 également, le budget a été examiné par les trois membres précités de la Commission financière. Après avoir reçu les explications de Mme Karine Barthélemy, responsable des finances, Mme Chantal Overney, présidente, en fait un rapport favorable à l'assemblée, et remercie le Conseil paroissial pour la bonne gestion des biens de notre communauté. Elle propose à l'assemblée d'accepter le budget d'exploitation tel que pré-

senté, avec un excédent de dépenses de CHF 5'253.65.

Au vote à mains levées, le budget de fonctionnement 2021 est accepté à l'unanimité. Un grand merci va aux membres du Conseil paroissial ainsi qu'à la caissière afin d'avoir pu boucler dans de bonnes conditions ce budget de fonctionnement 2021.

## 3. Budget d'investissements 2021

### a) Eglise, infiltration des eaux pluviales

La parole est donnée à M. Dominique Tissot, conseiller paroissial responsable des bâtiments, pour le rapport technique. Le concept, pour lequel un crédit d'étude est demandé à l'assemblée, a pour but d'éviter de surcharger la station d'épuration et de favoriser un cycle hydrologique naturel. Actuellement les eaux pluviales du pan de toit du côté parking sont infiltrées (2 chenaux qui arrivent dans des regards de 60 cm de diamètre), tandis que les eaux pluviales du côté cimetière sont reliées à un réseau d'évacuation mixte. Cette étude technique, qui sera réalisée par un bureau d'ingénieur, a été décidée suite à l'encouragement, par la Commune de Broc, à infiltrer les eaux pluviales du toit de l'église en prévision de la construction de la nouvelle chapelle ardente.

Pour cette étude technique et le concept d'infiltration, nous prévoyons un budget de CHF 10'000.00.

M. le Président passe ensuite la parole à notre responsable des finances, Mme Karine Barthélemy, pour le rapport financier. Comme mentionné à l'instant, le coût à charge de la paroisse est de CHF 10'000.00, entièrement financé par les liquidités. La charge financière annuelle se monte à CHF 1'500.00 (amortissement de 15 %).

Puisqu'il n'y a pas de question, M. le Président passe la parole à Mme Chantal Overney pour la lecture du rapport financier.

### Rapport de la commission financière sur l'investissement « église, infiltration des eaux pluviales »

Mme Overney indique que, le 20 mai

2021, les membres de la commission financière se sont réunis et ont examiné le budget des investissements 2021, pour l'objet susmentionné, à hauteur de CHF 10'000.00. Sur la base des détails donnés Mme Karine Barthélemy, responsable des finances, et après avoir pris connaissance des rapports technique et financier, la Commission financière a décidé de donner un préavis favorable. Elle propose donc à l'assemblée paroissiale d'accepter le budget de cet investissement 2021, tel que présenté.

Le président demande de voter. A l'unanimité, le budget est accepté par mains levées.

M. le Président remercie ses collègues pour leur travail, la Commission financière pour son soutien et l'assemblée pour la confiance témoignée.

### **b) Nouvelle horloge mécanique pour le clocher**

M. le Président repasse la parole à notre responsable des bâtiments, M. Dominique Tissot pour la présentation du message technique de cet investissement.

Comme les paroissiennes et paroissiens l'ont appris lors de l'assemblée de l'année dernière, un nouveau beffroi est en construction. M. Tissot présente des photos de la taille de la charpente qui est actuellement réalisée par l'entreprise Mecatal. Le beffroi sera installé en juillet. Or, en mars dernier, une bonne nouvelle nous est parvenue : les filles de feu M. Ernest Schneider ont souhaité faire don d'une horloge monumentale à la paroisse de Broc. Le Conseil paroissial a alors discuté avec M. Jean-Paul Schorderet des aménagements nécessaires pour son installation. A l'aide de diapositives, M. Tissot détaille la configuration actuelle et la configuration future du clocher. Une plate-forme supplémentaire sera construite pour accueillir cet objet qui sera situé, après analyse, entre l'entrée et la plateforme du carillon. Pour protéger l'horloge, une armoire en bois massif, inspirée de celle de l'église d'Éstavannens, sera fabriquée. Elle se composera de trois parties vitrées ainsi que d'un espace pour y placer les contrepoids. Un système d'éclairage la mettra en valeur.

M. Tissot passe la parole à M. Jean-Paul Schorderet pour de plus amples explications. L'objet reçu en donation était propriété de feu M. Ernest Schneider, patron de l'entreprise de montres Breitling. Cet objet est simplement magnifique. Il s'agit d'une horloge fabriquée par l'une des plus grandes maisons d'horlogerie de France, Louis-Delphin Odobey Cadet, à Morez, en Franche-Comté, dans les années 1900. Il se trouve qu'ici à Broc, l'horloge avait malheureusement été perdue. Il ne reste plus que le châssis.

Cette horloge, particulièrement fiable, est un objet patrimonial rare et précieux. Elle n'est plus fabriquée depuis plus de 70 ans et son système de sonnerie correspond à notre clocher car elle possède deux frappes pour les quarts d'heure et une pour les heures.

A l'issue de l'intervention de M. Jean-Paul Schorderet, M. le Président demande s'il y a des questions. M. Claude Cretton s'interroge sur le système actuel : est-ce que

l'horloge est électronique ? M. Schorderet répond par l'affirmative. Il ajoute que l'horloge reçue se trouve dans son atelier. Il invite les personnes intéressées à venir la voir.

M. Claude Cretton demande s'il y a une raison particulière pour que ce dont soit fait à la paroisse de Broc. Il explique que cette donation résulte d'un enchaînement surprenant mais positifs d'événements et de rencontres. Cette horloge d'église, qui avait été entièrement restaurée par les soins de Mecatal il y a une dizaine d'années, se trouvait dans une maison privée. Au décès de leur papa, et au moment de mettre en vente la maison, les filles Schneider ont souhaité redonner vie à cet objet dans une église. M. Schorderet a alors pensé à M. Francis Aebischer, conseiller paroissial et sacristain, qui se désolait de voir le châssis de l'ancienne horloge au galetas.

Le Conseil de paroisse a rencontré une des sœurs et son mari. Le seul souhait de la famille est qu'une plaquette au nom du papa soit apposée sur le meuble qui accueillera l'horloge, en signe de reconnaissance.

M. le Président remercie M. Jean-Paul Schorderet de ses explications.

Le rapport technique, établi par M. Dominique Tissot, détaille le montant nécessaire pour les adaptations mécaniques aux conditions modernes, la création de la plate-forme et la modification de certains escaliers ainsi que la fabrication du buffet pour protéger l'horloge. Le crédit d'investissement totalise CHF 60'000.00.

La parole est donnée à Mme Karine Barthélemy pour le rapport financier. Elle communique que le coût total budgétisé, soit CHF 60'000.00, sera financé en totalité par les liquidités. L'amortissement comptable annuel est de 15 %, soit une charge annuelle totale de CHF 9'000.00.

### **Rapport de la commission financière sur l'investissement « nouvelle horloge mécanique pour le clocher »**

Puisqu'aucun complément d'information n'est demandé, la parole est donnée à Mme Chantal Overney qui annonce que la commission financière a examiné, en date du 20 mai dernier, le budget des investissements 2021, comprenant l'objet susmentionné, devisé à CHF 60'000.00. Sur la base des détails fournis par Mme Barthélemy, responsable des finances, et après avoir pris connaissance des rapports technique et financier, la commission financière a décidé de donner un préavis favorable. Elle propose donc à l'assemblée paroissiale d'accepter le budget de cet investissement 2021, tel que présenté.

M. le Président prie les paroissiennes et paroissiens qui approuvent cet investissement de lever la main. Il est accepté par l'ensemble de l'assemblée à l'unanimité. M. Sébastien Murith adresse ses remerciements à ses collègues pour leur travail, à la Commission financière pour son soutien et à la famille Schneider pour son généreux don.

### **5. Parole à la Fondation du rectorat de Notre-Dame des Marches**

Ce nouveau point figurera dorénavant à l'ordre du jour des prochaines assemblées. Il a pour objectif de résumer l'activité sur le site des Marches pour l'année écoulée.

Les finances sont saines. Au 31 décembre 2020, les comptes de la Fondation du rectorat de Notre-Dame de Marches bouclent avec un bénéfice de CHF 17'471.00. Elle se porte donc très bien et peut voir l'avenir avec sérénité.

Un grand merci est adressé à tous les membres, en particulier à notre président M. Pierre-André Grandjean qui est très sollicité et qui fait un gros travail.

Divers travaux ont été entrepris sur le site des Marches, en particulier à la cure qui en avait bien besoin. L'isolation a été refaite, les fenêtres et la cuisine ont été changées, une pompe à chaleur a été installée.

Au chapitre des activités à venir : le pèlerinage d'automne aura lieu le 14 septembre 2021, alors que la brocante se déroulera du 6 au 8 mai 2022. Le pèlerinage de printemps est prévu l'après-midi du 10 mai 2022. Bien sûr, ces activités se dérouleront si les conditions sanitaires le permettent.

Avant de conclure, M. Sébastien Murith annonce une nouvelle qui touche notre paroisse et plus précisément le site des Marches. C'est le départ de la communauté des Sœurs d'Ingenbohl prévu dans le courant de septembre 2022. La Paroisse de Broc regrette vivement cette décision. L'assemblée de ce soir est l'occasion de remercier chaleureusement les Sœurs pour tout le travail accompli. Des applaudissements leur sont destinés.

## 6. Informations pastorales

La parole est donnée à M. l'abbé Julien Toulassi.

Depuis plus d'une année, la vie pastorale est touchée par la pandémie qui complique les célébrations, particulièrement les célébrations de fêtes. Heureusement, elles étaient autorisées jusqu'à 50 personnes alors que bien des secteurs étaient paralysés. Aujourd'hui, nous pouvons accueillir un maximum de 100 personnes en l'église de Broc. Nous avons la chance d'avoir pu célébrer des premières communions en automne dernier. Peu après, de nouvelles mesures sanitaires plus strictes nous auraient empêchés de le faire. Craignant probablement le risque d'être refoulés, peu de fidèles ont pris part aux célébrations de Noël. Les Confirmations 2020 ont pu être célébrées dans notre UP en mars mais à huis clos malheureusement, avec un nombre restreint de personnes par confirmand. Les animations musicales ont apporté beaucoup à la liturgie. M. l'abbé remercie de leur compréhension les personnes qui se sont engagées pour la réussite de ces fêtes. Nous nous réjouissons de la célébration de deux Confirmations le dimanche 27 juin à Montbovon par le vicaire épiscopal M. l'abbé Jean Glasson.

En mai, nous avons vécu de belles célébrations de premières communions. Le 3 juin, la Fête-Dieu s'est déroulée sans procession mais avec la bénédiction finale. L'équipe

pastorale met tout en œuvre afin de pouvoir vivre au mieux la vie pastorale. Certaines personnes ne comprennent pas toutes nos décisions qui sont parfois difficiles à prendre. Cette situation est triste mais nous espérons pouvoir retrouver bientôt une vie normale. Une immense reconnaissance est due aux organistes, solistes, directeurs et directrices de chœur ainsi qu'aux Conseils de paroisse qui n'ont pas la tâche facile pour organiser le traçage. Merci pour leur aide précieuse, leur engagement et leur patience. La catéchèse se déroule quasi normalement. Avant de conclure, M. l'abbé souhaite observer une minute de silence pour les familles en deuil qui sont toujours contraintes de vivre cette épreuve dans l'intimité familiale alors qu'elles auraient particulièrement besoin d'être soutenues en cette période.

M. le Président remercie M. l'abbé de son message.

## 7. Divers

La construction de la nouvelle chapelle ardente va débiter durant l'été. Toutes les formalités administratives sont terminées. M. le Président remercie ses collègues pour leur travail ainsi que le Conseil communal pour la mise à disposition de la parcelle.

La messe à la Dent de Broc est pour le moment maintenue mais repoussée d'une semaine. Elle est prévue le dimanche 5 septembre 2021. Comme d'habitude, une affiche indiquera le matin même si les conditions météorologiques permettent le déroulement de la messe. Une décision quant à la traditionnelle soupe de chalet sera prise en fonction des restrictions sanitaires du moment.

La discussion est ouverte. Mme Chantal Delley remercie le Conseil paroissial de son soutien tout au long de l'année. Elle relève également l'important travail réalisé par M. Léon Tâche pour harmoniser de nouvelles pièces qui figureront au programme. C'est une chance pour les solistes.

M. le Président remercie le comité de « L'Echo des Marches » pour son implication et particulièrement le travail réalisé par M. Léon Tâche. Nous aurons l'occasion d'en reparler à l'occasion d'une prochaine rencontre.

Comme déjà annoncé, notre curé-moderateur, M. l'abbé Claude Deschenaux, va partir à la fin août pour reprendre l'UP Notre-Dame de Compassion à Bulle. Il reste doyen du Décanat de la Gruyère. C'est un nouveau défi pour lui, mais une perte pour nous. Il sera remplacé par M. l'abbé Joseph Gay qu'on se réjouit d'accueillir. M. l'abbé Julien Toulassi reste à Charmey, M. l'abbé Pierre Mosur à Lessoc.

La parole n'étant plus demandée, M. Sébastien Murith conclut cette assemblée en remerciant toute l'équipe pastorale de notre UP, emmenée par notre curé-moderateur M. le Doyen Claude Deschenaux, notre personnel paroissial pour l'excellent travail fourni tout au long de l'année, les membres du Chœur paroissial L'Echo des Marches, la Maîtrise, les lecteurs, le conseil de Fondation du Rectorat des Marches, le groupe d'animation paroissiale, les membres du Conseil communal pour la bonne collaboration en-

## LA VIE PAROISSIALE

tretenue d'année en année entre nos deux entités ainsi que tous les groupes paroissiaux qui œuvrent tout au long de l'année.

Un grand merci également à vous tous qui, par votre présence, démontrez votre intérêt pour notre communauté paroissiale. Des remerciements vont à ses collègues du conseil paroissial pour leur efficacité, leur grande disponibilité en cette période de surcharge de travail due au traçage et l'excellente entente qui règne au sein du conseil et de notre communauté.

Pour finir, il informe que, après s'être renseigné auprès de la Préfecture, le traditionnel verre de l'amitié en fin d'assemblée n'aura à nouveau pas lieu cette année en raison du Covid-19.

A toutes et tous, M. le Président souhaite un très bel été, une bonne fin de soirée et un bon retour chez soi.

La séance est levée à 21h05.

Au nom du Conseil paroissial de Broc

La Secrétaire

Sandra Camélique Guanter



Le Président

Sébastien Murith

Broc, le 22 juin 2021



**Produits laitiers**  
**Alimentation en vrac**  
Place du Parc 4  
1636 Broc  
[www.lartisan.ch](http://www.lartisan.ch)  
026 921 15 51

L'entreprise forestière Genoud Frères Sarl est à disposition pour tous travaux d'élagages, abat-tage, tailles de haies vives. Ainsi que constructions de murs de soutènements en blocs, poutres en chêne non traitées etc.



Vous pouvez nous contacter au  
079 417 38 05 Genoud Martial ou  
079 352 14 66 Genoud Damien.



**Lionel Barras bois Sarl**  
**Parquet - Menuiserie**  
1636 Broc  
079 421 35 90 | [www.lionelbarras-bois.ch](http://www.lionelbarras-bois.ch)

**velo-ski service**  
Ivan Nemcik

- Entretien et réparation des vélos et des skis
- Revendeur des marques:  
**Ridley • ARGON 18 • Corratec**

Place du Parc 4 - 1636 Broc  
026 535 72 49 - 079 463 99 27  
[www.velo-ski.ch](http://www.velo-ski.ch)    [info@velo-ski.ch](mailto:info@velo-ski.ch)



**JPF**

[jpf.ch](http://jpf.ch) [in](#) [@](#) [f](#)



## ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 7 JUIN 2021

Présidence : Monsieur Claude Cretton, Syndic

Présences : 68 personnes, dont 60 citoyennes et citoyens actifs ; majorité absolue 31

Scrutateurs : Mesdames Aurélie Santarossa et Josiane Tena, ainsi que Messieurs Timon Gavallet, Fernand Vial, Gaston Horner et João Pedro Mendes da Costa

Monsieur le Syndic ouvre l'Assemblée avec trois objets principaux, à savoir les promotions civiques 2020 et 2021, les élections de différentes commissions communales et l'approbation de modifications du Règlement communal concernant la perception d'un impôt sur les appareils de jeu et sur les appareils automatiques de distribution.

Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et relève la présence de Monsieur Stéphane Sudan, Député.

Il constate avec satisfaction la bonne participation à cette Assemblée, signe de l'intérêt pour la chose publique.

Le plan de protection lié au COVID-19 a été adapté selon les directives en vigueur. Monsieur le Syndic remercie ainsi l'assistance de bien vouloir respecter le port du masque et la distanciation sociale.

Au regard des articles 9 de la Loi sur les communes (LCo) et 2 du Règlement d'exécution de la LCo (RELCo), toutes les personnes présentes peuvent participer comme pouvoir législatif, à l'exception de Mesdames Anette Cetinjanin-Leuzinger, Secrétaire communale, et Christiane Oberson, Administratrice des finances. Il en est de même pour les jeunes citoyen-ne-s accédant à la majorité civique après la présente Assemblée, à savoir Mesdames Laura Pasquier, Alicia Pugin, Emilie Sudan et Marina Tafani, ainsi que Messieurs Hugo Clément et Thomas Dévaud.

La Secrétaire communale rédigera le procès-verbal. En vertu de l'article 3 LCo, la séance sera enregistrée; l'enregistrement sera effacé après l'approbation du procès-verbal par l'Assemblée suivante.

### CONVOCATION – TRACTANDA

L'Assemblée a été régulièrement convoquée par une insertion dans la Feuille officielle du Canton de Fribourg no 20 du 28 mai 2021, une convocation adressée par un tous-ménages et un avis au pilier public, ainsi que sur le site Internet.

#### 1. Promotions civiques 2020 et 2021

#### 2. Législature 2021/2026 :

##### 2.1 Présentation de l'Exécutif communal

##### 2.2 Election des membres

###### 2.2.1 Commission financière

###### 2.2.2 Commission d'aménagement

###### 2.2.3 Commission des naturalisations

##### 2.3 Mode de convocation des Assemblées communales

#### 3. Règlement communal concernant la perception d'un impôt sur les appareils de jeu et sur les appareils automatiques de distribution – Approbation des modifications

#### 4. Divers

La parole n'étant pas demandée et l'ordre du jour ne soulevant aucune question, l'Assemblée a lieu selon l'ordre du jour proposé.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée du 12 avril 2021 n'ayant pas encore paru dans *La Vie Brocoise*, celui-ci sera approuvé lors de la prochaine Assemblée. Sa version provisoire est consultable au bureau communal ou sur le site Internet de la Commune, conformément à l'article 13 RELCo.

#### 1. PROMOTIONS CIVIQUES 2020 ET 2021

Monsieur le Syndic relève que la présente Assemblée célèbre les 50 ans d'une tradition instaurée par le Conseil communal de 1971 en accueillant les nouveaux-elles citoyen-ne-s.

Pour l'année 2020, ils ont déjà été félicité-e-s lors de l'Assemblée du 7 décembre dernier. En revanche, la traditionnelle manifestation en leur honneur organisée conjointement avec la Paroisse n'a pas pu se dérouler, en raison du COVID-19. Ils-elles reçoivent à la présente Assemblée leur diplôme civique avec le livre « Broc, village de Gruyère » et un bon à faire valoir dans un restaurant brocois.

Il en sera de même pour les promotions de l'année 2021, avancées à cette présente Assemblée. Tous les jeunes concernés ont été invités par courrier en les priant de s'inscrire. Dès lors, seules les personnes inscrites seront nommées et viennent toucher leurs cadeaux remis par Monsieur Jean-Marc Horner, Vice-Syndic.

Pour l'année 2020, il s'agit de Mesdames Rafaela Constantino Almeida, Emanuela Souza Pacheco et Clémence Sudan, ainsi que Messieurs Fabien Bergmann, João Pedro Mendes da Costa, Mike Renaud et Diogo Silva Rodrigues.

L'assistance les applaudit.

Monsieur le Syndic délivre ensuite son message aux jeunes citoyen-ne-s né-e-s en 2003 :

« Chères nouvelles citoyennes, Chers nouveaux citoyens, 2003, l'année de votre naissance a été marquée par quelques faits remarquables. Citons parmi ceux-ci :

- La naissance de la militante écologiste suédoise Greta Thunberg, connue pour son combat contre le réchauffement climatique.
- L'explosion de la navette américaine Columbia qui entraîna la mort des sept astronautes qu'elle transportait.
- La 31<sup>e</sup> coupe de l'America remportée par le défi suisse représenté par le bateau du team Alinghi de Bertarelli contre un bateau néo-zélandais. 100 millions de francs investis. C'est la première fois depuis 1851 que ce prestigieux trophée revient dans un pays européen.



- La Chine informe l'Organisation Mondiale de la Santé de l'existence d'un nouveau coronavirus, le COVID SARS-Cov, responsable de l'épidémie de SRAS qui fera 774 décès dans le monde. Etonnant, c'était déjà la Chine !
- 40'000 personnes manifestent à Berne contre l'offensive américaine et les troupes alliées en Irak, qui marque le début de la seconde guerre du Golfe et qui débouchera sur la chute du régime du dictateur de Saddam Hussein, capturé par les américains.
- Le Concorde, deuxième et dernier avion civil supersonique, effectue son dernier vol alors que la dernière Coccinelle sort de l'usine Volkswagen de Mexico.
- L'Europe est surchauffée: on dénombre plus de 70'000 morts dus à la canicule. Le mercure a grimpé entre 35 et 38 degrés pendant 12 jours d'affilée. Les experts estimaient déjà en effet que les épisodes climatiques extrêmes seraient de plus en plus nombreux jusqu'à la fin du siècle. Record d'affluence à la piscine de Broc.
- 12'000 personnes manifestent à Berne après le coup d'Etat envers les femmes sous la coupole fédérale avec l'éviction de la Conseillère fédérale, Ruth Metzler, au profit de Christoph Blocher.

Chers jeunes, au nom de toute la population brocoise, le Conseil communal vous adresse ses plus vives félicitations pour votre accession à la majorité civique. Vous avez atteint l'âge où vous pourrez, avec les droits de vote communal, cantonal et fédéral, exprimer votre avis, vous prononcer personnellement et librement sur des objets soumis au peuple et vous intéresser à la vie politique et aux institutions du pays et de votre région.

Lorsque l'on parle de droit, il y a souvent les devoirs qui vont de pair. Votre premier devoir de citoyen-ne sera d'en faire usage. La Suisse a ce privilège que bien d'autres peuples n'ont pas. Prenez les choses en main, intervenez en votant sur des objets intéressants la collectivité, votre entourage et votre avenir.

Soyez donc actifs-ves, soyez celles et ceux qui construiront et développeront notre pays et notre démocratie ! Bonne chance à vous toutes et tous. »

Pour l'année 2021, les inscrits venant toucher leurs cadeaux remis par Monsieur Jean-Marc Horner, Vice-Syndic, sont : Mesdames Line Diana Bellinga, Laura Pasquier, Alicia Pugin, Iris Sudan, Emilie Sudan, Marina Tafani et Jael Bertschy, ainsi que Messieurs Hugo Clément et Thomas Dévaud.

L'assistance les applaudit.

Liste des jeunes non-présent.e.s : Viola Agaj, Bruno Andrade da Silva, Vincent Barras, Christian de Oliveira Patrocinio, Sébastien Débieux, Justine Deschenaux, Bonçalo Esteves Gazua, Adeline Gachet, Hélder Gomes Pereira, Endri Jupaj, Gabriel Meireles Caseiro, Noa Mossu, Louis Pasquier, Kylian Pereira Alemeida, Tatiana Pereira Ramos, Arlinda Sahitaj, Lara Seghetto, André Silva Rodrigues.

## 2. LÉGISLATURE 2021/2026

### 2.1 PRÉSENTATION DE L'EXÉCUTIF COMMUNAL

Monsieur le Syndic relève que 2021 est une année électorale où toutes les Autorités fribourgeoises sont renouvelées. Suite à l'assermentation des Autorités communales par le Préfet le 23 avril dernier, suivant ainsi les élections communales du 7 mars, le Conseil communal s'est reconstitué de la manière suivante :

- **Claude Cretton**, élu Syndic, en charge de l'administration générale et des représentations, de la gestion du personnel et des naturalisations.
- **Jean-Marc Horner**, élu Vice-Syndic, en charge des finances, de l'énergie et des transports et télécommunications.
- **Isabelle Sudan**, en charge de la formation, de la culture, des sports et des loisirs, ainsi que du tourisme.
- **Yael Piccand**, en charge des bâtiments communaux, de la gestion des déchets et de la protection de la population.
- **Samay Somkhit**, en charge des routes communales, de l'embellissement et du cimetière.
- **Jonas Clerc**, en charge du développement territorial, de l'aménagement du territoire et des constructions.
- **Suzanna Sciboz**, en charge des affaires sociales, de la santé et des générations.
- **Boris Sprenger**, en charge des eaux, de la piscine et de la protection feu et des éléments naturels
- **Denis Rime**, en charge de la police et de l'ordre public, de la sylviculture, de l'agriculture et des endiguements.

Il adresse une bienvenue particulière à Monsieur Boris Sprenger qui a rejoint l'Exécutif à la suite des dernières élections.

Il remercie tous les membres du Conseil pour leur disponibilité et leur motivation à s'engager pour une nouvelle période au profit de la population brocoise ; mais aussi les électeurs-trices pour la confiance témoignée et assure que tout sera mis en œuvre pour accomplir la tâche incombant à l'Exécutif pour le bien de toutes et tous.

### 2.2 ÉLECTION DES MEMBRES

Monsieur le Syndic mentionne les dispositions légales précisant l'élection des membres de la commission financière (art. 10 LCo), de la commission d'aménagement (art. 36 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions) et de la commission de naturalisations (art. 10 du Règlement communal sur le droit de cité communal) par l'Assemblée.



Selon l'article 19 de la LCo, il est possible de nommer les personnes de ces commissions sans passer par le système des urnes et du scrutin de liste, aux conditions suivantes :

- Le Conseil communal propose le nombre exact des membres de la commission en question.
- Le Président de l'Assemblée demande s'il y a d'autres propositions de noms dans l'assistance.
- Le Président demande si quelqu'un désire le scrutin de liste ; si un cinquième de l'Assemblée le demande, les listes sont distribuées.

Sinon, la commission est votée en bloc à main levée.

## 2.2.1 COMMISSION FINANCIÈRE

Cette commission est composée de 5 membres. Après 10 ans de bons et loyaux services, Monsieur Jacques Pasquier, Président, souhaite se retirer. Monsieur le Syndic lui adresse ses remerciements les plus chaleureux pour son travail et sa disponibilité pendant toutes ces années. L'assistance l'applaudit.

Le Conseil communal propose d'élire les personnes suivantes :

- Madame Aurélie Santarossa, sortante
- Madame Myriam Scherly, sortante
- Monsieur Francisco Feijoo, sortant
- Monsieur Sébastien Murith
- Monsieur Lionel Overney, sortant

Étant donné qu'aucune autre candidature n'est proposée et que le scrutin de liste n'est pas demandé, l'Assemblée s'exprime à main levée et à l'unanimité élisant ces personnes à la commission financière pour la législature 2021-2026.

Monsieur le Syndic les remercie d'avoir décidé de mettre au profit de la collectivité leurs compétences et une partie de leur temps. Il leur souhaite beaucoup de plaisir dans l'exercice de leur fonction.

L'assistance les applaudit.

## 2.2.2 COMMISSION D'AMÉNAGEMENT

Cette commission est composée de 7 membres, dont 2 membres du Conseil communal et 5 membres externes. Après de nombreuses années de bons et loyaux services, Monsieur Daniel Dématraz souhaite se retirer. Monsieur le Syndic lui adresse ses remerciements les plus chaleureux pour son travail et sa disponibilité pendant toutes ces années. L'assistance l'applaudit.

Le Conseil communal propose d'élire les personnes suivantes :

- Monsieur Noël Bugnard, sortant
- Monsieur Jonas Clerc, Conseiller communal, sortant
- Monsieur Pierre Clerc, sortant

- Monsieur Thierry Dématraz
- Monsieur Jacques Genoud, sortant
- Monsieur Jean-Claude Gendre, sortant
- Monsieur Samay Somkhit, Conseiller communal, sortant

Étant donné qu'aucune autre candidature n'est proposée et que le scrutin de liste n'est pas demandé, l'Assemblée s'exprime à main levée et à l'unanimité élisant ces personnes à la commission d'aménagement pour la législature 2021-2026.

Monsieur le Syndic les remercie d'avoir décidé de mettre au profit de la collectivité leurs compétences et une partie de leur temps. Il leur souhaite beaucoup de plaisir dans l'exercice de leur fonction.

L'assistance les applaudit.

## 2.2.3 COMMISSION DES NATURALISATIONS

Cette commission est composée de 5 membres. Après 10 ans de bons et loyaux services, Monsieur Raymond Andrey souhaite se retirer. Monsieur le Syndic lui adresse ses remerciements les plus chaleureux pour son travail et sa disponibilité pendant toutes ces années. L'assistance l'applaudit.

Le Conseil communal propose d'élire les personnes suivantes :

- Madame Alexandra Deschenaux, sortante
- Madame Érika Gremion, sortante
- Madame Sandrine Vial
- Monsieur Stéphane Fuhrer, sortant
- Monsieur Claude Cretton, Syndic et sortant

Étant donné qu'aucune autre candidature n'est proposée et que le scrutin de liste n'est pas demandé, l'Assemblée s'exprime à main levée et à l'unanimité élisant ces personnes à la commission des naturalisations pour la législature 2021-2026.

Monsieur le Syndic les remercie d'avoir décidé de mettre au profit de la collectivité leurs compétences et une partie de leur temps libre. Il leur souhaite beaucoup de plaisir dans l'exercice de leur fonction.

L'assistance les applaudit.

## 2.3 MODE DE CONVOCATION DES ASSEMBLÉES COMMUNALES

Monsieur le Syndic rappelle que lors de la période administrative passée, les moyens de convocation à l'Assemblée étaient les suivants :

- Insertion dans la Feuille officielle au moins dix jours avant
- Affichage au pilier public et sur Internet
- Circulaire tous-ménages

Selon l'article 12 LCo, l'Assemblée décide du mode de convocation pour la période 2021-2026. A défaut de décision, la convocation individuelle s'applique. Le Conseil communal propose le statu quo.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Syndic sou-



met cet objet au vote de l'Assemblée s'exprimant à main levée et à l'unanimité, validant le statut quo proposé (insertion dans la Feuille officielle, affichage au pilier public et circulaire tous-ménages).

### 3. RÈGLEMENT COMMUNAL CONCERNANT LA PERCEPTION D'UN IMPÔT SUR LES APPAREILS DE JEU ET SUR LES APPAREILS AUTOMATIQUES DE DISTRIBUTION – APPROBATION DES MODIFICATIONS

Monsieur le Syndic cède la parole à Monsieur Denis Rime, Conseiller communal, pour cet objet.

Le Règlement communal concernant la perception d'un impôt sur les appareils de jeu et sur les appareils automatiques de distribution date de 2019. Suite à la nouvelle loi sur les jeux d'argent adoptée par le Grand Conseil le 17 septembre 2020, le Conseil communal propose de l'adapter.

La principale modification concerne l'article 3 qui traite des types d'appareils soumis à l'impôt et des tarifs appliqués. L'impôt sur les appareils à sous servant aux jeux d'adresse passe de CHF 200.- à CHF 100.- et les appareils de distractions (flipper, football de table, billard, jeu de fléchettes, jeu vidéo, jeu de quilles (par piste) et jeux d'enfants) ne sont plus soumis à l'impôt (auparavant CHF 50.-). Les autres articles du règlement ne subissant pas de modifications notables.

Monsieur Jacques Pasquier, Président de la commission financière, donne le préavis positif de cette dernière, appelée à se prononcer.

La lecture de ce Règlement communal concernant la perception d'un impôt sur les appareils de jeu et sur les appareils automatiques de distribution n'étant pas demandée, Monsieur le Syndic le soumet au vote de l'Assemblée qui accepte à main levée et à l'unanimité les modifications proposées.

### 4. DIVERS ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

En ce début de législature, Monsieur le Syndic précise que les commissions intercommunales sont en passe d'être toutes reconstituées ; leur composition est accessible sur le site Internet ([www.broc.ch](http://www.broc.ch)).

D'autre part, la Commune de Broc sera représentée notamment dans les comités directeurs des associations intercommunales suivantes :

- Association intercommunale Sports en Gruyère AISG par Monsieur Jean-Marc Horner, Vice-Syndic
- Association intercommunale pour la salle CO2 par Madame Isabelle Sudan, Conseillère communale
- Association intercommunale pour le cycle d'orientation en Gruyère par Monsieur Claude Cretton, Syndic

Pour toutes les autres associations régionales, la Commune est représentée par des conseillers-ères communaux délégué-e-s.

### COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Syndic relève qu'à part les commissions com-

munes nommées par l'Assemblée, plusieurs autres commissions, associations et syndicats se reconstituent ; leur composition est accessible sur le site Internet ([www.broc.ch](http://www.broc.ch)).

En plus de la commission de bâtisse du complexe sportif de la Plaine des Marches, plusieurs groupes de travail ont été créés afin de relever les défis futurs de la Commune dans les meilleures conditions, à savoir :

- Groupe de travail « Bâtiments », conduit par Monsieur Yael Piccand, Conseiller communal, ayant pour mission d'analyser la stratégie et la gestion des bâtiments communaux, y compris la réaffectation de l'actuelle halle de gymnastique et le concept Ecoles 2030.
- Groupe de travail « Mobilité », conduit par Monsieur Claude Cretton, Syndic, ayant pour mission d'analyser les impacts du nouveau rôle de la Commune en rapport au Plan Directeur de la Gruyère, à l'arrivée du RER depuis Berne, à la nouvelle gare routière (hub régional de la mobilité), ajouté à la mobilité douce en plein essor.
- Groupe de travail « Piscine », conduit par Monsieur Boris Sprenger, Conseiller communal, ayant pour mission de mener à bien le projet d'assainissement de la piscine communale dont l'Assemblée communale a voté le crédit d'étude le 12 avril dernier.

### COMPLEXE SPORTIF DE LA PLAINE DES MARCHES

Monsieur le Syndic annonce que le complexe sportif arrive prochainement dans sa phase finale. Les échafaudages ont laissé la place aux revêtements de façades anthracites et le second œuvre a déjà bien entamé les travaux intérieurs. Malgré quelques retards dus à la livraison des isolations, les chapes sont terminées. Les revêtements de sols suivront cet été et les travaux de finition parachèveront la halle, afin de terminer le chantier dans les délais. Le bâtiment annexe, avec le local d'exploitation, les locaux pour la pétanque et le tennis est quant à lui terminé. Les surfaces de jeux prévues pour le tennis, le multisport et les places de jeux seront prêtes en septembre. Les équipements des terrains de football ont été installés ce printemps. Les ensemencements ont été entrepris avec un mois de retard, consécutif aux intempéries du mois de mai. Le parking, actuellement provisoire, sera aménagé en août, avec les travaux paysagers, mâts d'éclairage et un revêtement partiel en gravier stabilisé pour les places de parc. La pose de la couche de roulement sera éventuellement reportée en 2022, afin d'assurer une parfaite qualité.

Financièrement, aucune surprise jusqu'à ce jour. Le budget de CHF 17 millions est respecté grâce à une parfaite maîtrise de la conduite du projet par les architectes et le service technique communal. Les derniers contrats sont en cours d'établissement et la facturation suit son cours.

La remise de l'ouvrage est planifiée pour le 15 octobre 2021, date de l'inauguration. Celle-ci sera suivie d'une journée portes ouvertes pour la population le samedi 16



octobre. Une visite préalable du site dédiée à toutes les sociétés locales aura lieu le vendredi 27 août à 18h30, suivie d'un apéritif.

## RUISSEAU DE CONTOURNEMENT DE LA JOGNE – PROJET DU GROUPE E SA

Monsieur Jonas Clerc, Conseiller communal, précise que comme annoncé depuis quelques temps déjà, le ruisseau de contournement entre dans sa phase de réalisation.

Celle-ci se fera en deux étapes : la première pour la partie amont en 2021, dont le 1er coup de pioche aura lieu le 12 juillet 2021 et la seconde pour la partie aval en 2024, après une phase d'observation et de développement naturel. Il s'agit de mesures additionnelles à l'assainissement du débit prélevé et de la force hydraulique avec les bénéfices d'assainir les éclusées, la migration piscicole et de favoriser la démoustication. Le projet coûte CHF 3 millions et CHF 1.3 millions de coûts d'exploitation et s'étend sur les communes de Morlon, Broc et Botterens. La nature des travaux consiste à la pose d'éléments béton, des travaux de terrassement, l'abaissement du lit de la Jogne et un aménagement piscicole. D'une manière générale, les conséquences à long terme sont une diminution de la surface de démoustication, une biodiversité accrue dans la zone alluviale, une migration améliorée vers la Jogne et un aspect paysager amélioré. La mise en service définitive aura lieu en avril 2024.

## PISCINE COMMUNALE – SAISON 2021

Monsieur Boris Sprenger, Conseiller communal, relève que la piscine est ouverte jusqu'au 29 août 2021, tous les jours en fonction de la météo, de 10h à 19h30. Toutes les informations figurent sur le site Internet de la Commune.

## GJON'S TEARS

Monsieur le Syndic revient sur l'aventure de Gjon's Tears alias Gjon Muharremaj, chanteur brocois, lors du concours de l'Eurovision 2021. Sa magnifique prestation, sa 3ème place et le prix du jury, méritent l'admiration. Broc fut sous les feux de la rampe avec plusieurs médias présents dans le village le temps d'un week-end. Le Conseil communal est en contact avec Gjon's Tears et il entend organiser une réception en son honneur. Le défi sera de trouver une fête propice sachant que son agenda est très complet.

## COMPLEXE SPORTIF DE LA PLAINE DES MARCHES – PANNEAUX SOLAIRES

Monsieur Daniel Dématraz est étonné de l'absence de panneaux solaires sur les pans du toit du bâtiment, car ils seraient propices à l'énergie solaire pour chauffer l'eau tout comme celle de la piscine ; d'ailleurs, qu'en est-il du projet futur de la rénovation de la piscine ?

Monsieur le Syndic répond que les pans (élytres) sont des éléments de protection contre le soleil et les intempéries. Ils sont très fins et ne peuvent supporter des panneaux solaires. Le concept énergétique du bâtiment prévoit des panneaux photovoltaïques uniquement sur le toit.

Monsieur le Vice-Syndic ajoute que le dimensionnement de la surface solaire a effectivement été prévue pour de l'autoconsommation ; des panneaux en toiture suffisent. En installant des panneaux sur les pans, une problématique d'éblouissement non négligeable pourrait apparaître. Pour ce qui est de la piscine, le solaire thermique sera plutôt favorisé, afin de chauffer l'eau. Actuellement, des panneaux solaires photovoltaïques chauffent déjà l'eau des douches.

Monsieur le Syndic relève aussi que le bâtiment du complexe est conforme aux directives Minergie.

## PROJET CHARLIE PAR NESTLÉ

En réponse à la question de Monsieur Jean-Marie Oberson, Monsieur le Syndic relève qu'une information avait été promise lors de la dernière Assemblée. En raison du COVID-19, le projet a pris du retard. Au début décembre 2020, le projet avait été revu au niveau dimensionnement et étapes de réalisation par la direction Nestlé. Une nouvelle décision quant à la suite du projet devrait tomber dans le courant de ce mois de juin.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur le Syndic adresse ses remerciements :

- aux Présidents et aux membres des différentes commissions communales avec ses sentiments de gratitude à toutes celles et ceux quittant ou reprenant une fonction ;
- à l'ensemble du personnel communal et de la STEP ;
- au Directeur des écoles ainsi qu'aux membres du corps enseignant ;
- à la Directrice, la Présidente et à l'ensemble du personnel du foyer La Rose des Vents ;
- à la Responsable et au personnel du service des curatelles Haute-Gruyère ;
- à la Responsable et au personnel de l'accueil extrascolaire Timoun ;
- au Commandant et à l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers Grevire ;
- au Président de Paroisse et à son Conseil ;
- à l'Administratrice et l'équipe de *La Vie Brocoise* ;
- à Madame Gill pour la mise à disposition de la salle ;
- à toutes les personnes qui prennent une part active au bon fonctionnement de la collectivité ;
- aux membres du Conseil communal pour leur engagement, leur disponibilité et leur amitié.

Enfin, Monsieur le Syndic remercie toutes les personnes qui ont participé à cette Assemblée en tant que pouvoir législatif et de la confiance placée dans les Autorités pour la gestion des affaires communales.

Il relève que la Commune offre le verre de l'amitié au café de l'Hôtel de Ville, à l'issue de l'Assemblée.

Enfin, il souhaite aux citoyen-ne-s présent-e-s un bon retour dans les foyers, un bel été et il donne rendez-vous à



la population à l'une des prochaines manifestations, à savoir la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août, l'ouverture du complexe sportif de la Plaine des Marches ou la prochaine Assemblée communale de fin d'année.

Monsieur le Syndic lève la séance à 20h45.

## AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE BROC

Le Syndic :



La Secrétaire :

Claude Cretton

Anette Cetinjain-Leuzinger

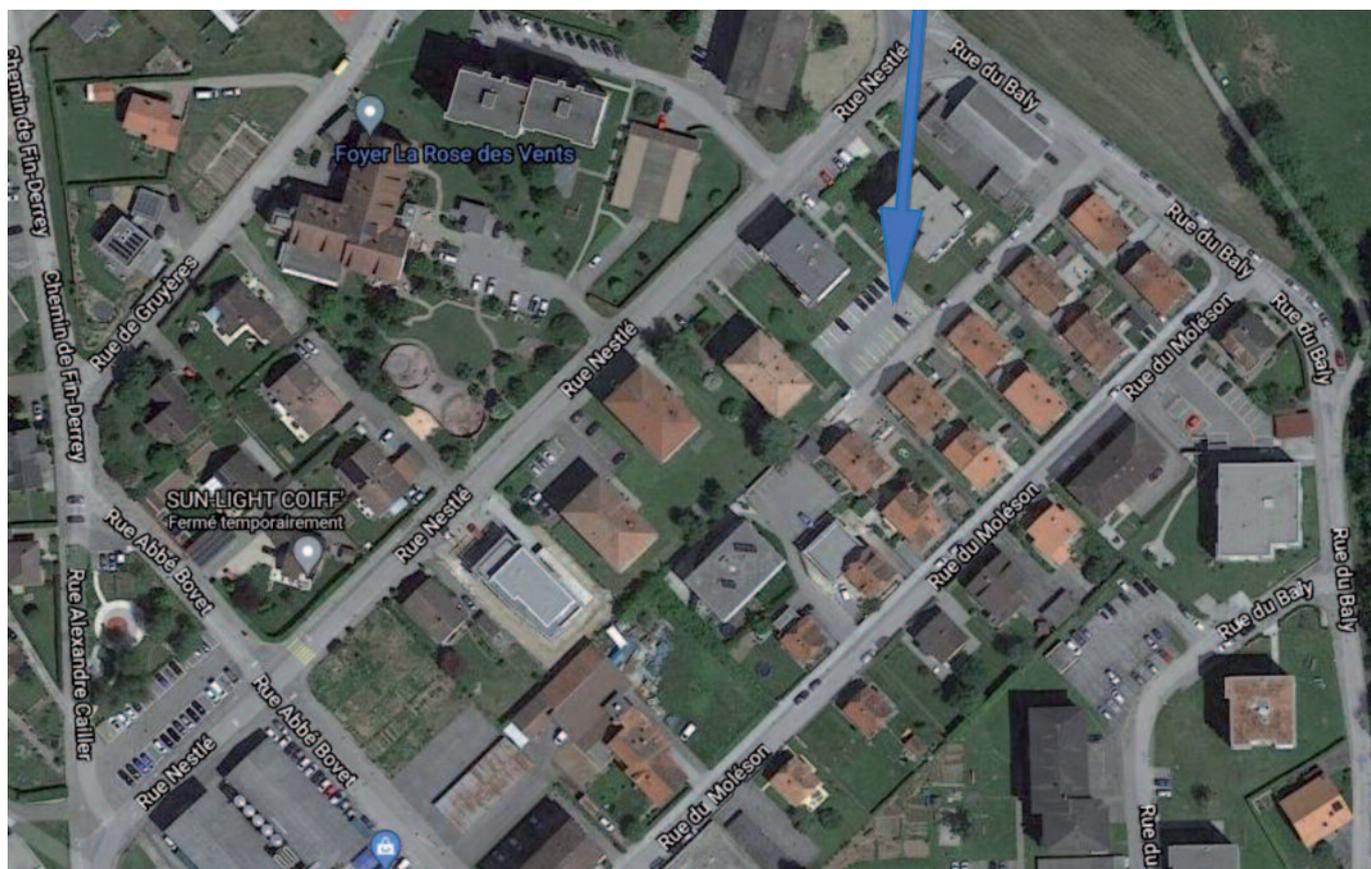
### LOCATION DE 9 PLACES DE PARC – RUE DU MOLÉSON

Dans le cadre des aménagements liés à la zone 30 dans le secteur des rue du Moléson, rue Abbé Bovet, rue des Ecoles, rue du Baly et rue du Bourg de l'Auge il y a quelques années, la Commune a conclu une servitude sur un bien-fonds privé (article 116 RF Broc) pour la mise à disposition de 9 places de parc sous forme de location.

Ces places se situent sur le terrain de l'immeuble d'habitations situé à la rue Nestlé 12 à l'arrière du bâtiment, donnant sur la rue du Moléson (impasse). Le prix de location est de Fr. 50.-/mois.

Toute personne intéressée peut se manifester par écrit au secrétariat communal – rue du Bourg de l'Auge 9 – 1636 Broc ou par courriel sur l'adresse [commune@broc.ch](mailto:commune@broc.ch).

Les requêtes seront traitées par ordre d'arrivée et une priorité sera donnée aux habitants de la rue du Moléson.





## PLANTES INDÉSIRABLES DONT LA LUTTE EST OBLIGATOIRE OU RECOMMANDÉE : CHARDON DES CHAMPS – AMBROISIE – SÉNEÇON JACOBÉE



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Grangeneuve, Institut agricole de l'Etat de Fribourg  
Route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

Les surfaces, pour lesquelles vous êtes responsables de l'entretien, peuvent être contaminées par des plantes indésirables citées en titre. Celles-ci doivent être éliminées. A l'exception du séneçon jacobée, la législation à ce sujet existe et nous comptons sur vous pour l'exécution des mesures obligatoires ou préventives qui en découlent.

### SÉNEÇON JACOBÉE

Le séneçon jacobée est en cours de floraison; c'est le stade idéal pour l'arracher. Il est possible de le faire à la main. Cette mauvaise herbe est très toxique pour les bovins et les chevaux. Elle se propage par les graines emportées par le vent, comme les chardons. C'est la raison pour laquelle il est indispensable de la combattre avant la formation des graines, sur tout le territoire agricole et non agricole. Il est important de l'éliminer même s'il n'y a que peu de plantes, car la production de graines par plante est importante et les graines survivent plusieurs années dans le sol. Bien que la lutte ne soit pas obligatoire, au contraire des plantes suivantes, combattre cette adventice évite des risques d'intoxication du bétail.



### CHARDON DES CHAMPS

Le chardon des champs doit absolument être éliminé avant la formation des graines. L'Ordonnance du 23 avril 2007 instituant des mesures de lutte contre le chardon des champs précise que c'est le préposé local à l'agriculture qui est responsable de faire éliminer les foyers de chardons sur l'ensemble du territoire communal. Pour les voies de communication et les berges des cours d'eau, il est indispensable de bien sensibiliser les équipes d'entretien sur l'obligation d'éliminer les chardons.

### AMBROISIE

Cette plante dangereuse pour l'homme - son pollen peut causer des allergies - doit être éliminée (Ordonnance sur la protection des végétaux du 27 octobre 2010, art 42, 43 et ann. 6). L'ambrosie est plutôt rare dans le canton. Tout cas suspect doit être annoncé auprès du Service phytosanitaire cantonal.

### ÉLIMINATION SUITE À L'ARRACHAGE DES PLANTES

Afin d'éviter la dissémination des graines à partir des plantes arrachées, notamment si elles étaient proches de la maturité, ces plantes devraient être éliminées rapidement et de façon appropriée, c'est-à-dire dans une installation d'incinération ou de méthanisation (biogaz). Attention, elles peuvent atteindre la maturité et former des graines si elles sont entreposées sur un compost ou dans une déchetterie sans être broyées ou recouvertes rapidement.

Août 2021

Le Conseil communal

## PLACE D'APPRENTISSAGE AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE



Mise au concours d'une place d'apprentissage d'employé.e de commerce avec entrée en fonction au 1<sup>er</sup> août 2022.

Dossier de candidature : lettre de motivation, CV avec photo et copie des livrets de notes et autres attestations (stages, etc.)

Délai de postulation : 1<sup>er</sup> novembre 2021

Adresse d'envoi du dossier : Commune de Broc, Rue du Bourg de l'Auge 9, 1636 Broc

Août 2021

Le Conseil communal



## COACHING POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

### Nous avons besoin de vous !

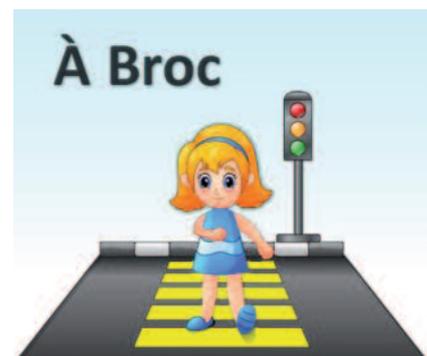
Nous vous sollicitons, chère population brocoise, afin de compléter notre équipe de coachs.

Les heures ci-après correspondent aux heures de début et de fin de l'école pour lesquelles nous recherchons des coachs (pas de présence durant les vacances scolaires ni les jours fériés) :

→ 07h30 à 07h45 / 11h30 à 11h45 / 12h55 à 13h12 / 15h05 à 15h20

Si vous avez la possibilité de consacrer 15 minutes par semaine à cette activité, nous vous laissons le soin de contacter notre secrétariat en la personne de :

⇒ Madame Camille Fournel au 026 921 80 10 ou par e-mail sur [administration@broc.ch](mailto:administration@broc.ch).



**les enfants  
traversent  
seuls !**

### Explication du principe de coaching

Depuis la rentrée scolaire 2020-2021, les patrouilleurs scolaires adultes ont été remplacés par des coachs. Identifiable, le coach n'arrête pas le trafic, mais se tient derrière les enfants et s'assure qu'ils choisissent le bon moment pour traverser la chaussée.

Un seul coach est présent au passage piéton dans le sens de la marche des élèves. Il assure leur sécurité et leur rappelle les règles essentielles.

De cette manière, les enfants se responsabilisent et deviennent plus attentifs développant ainsi les bons réflexes et une certaine autonomie.

La police a constaté que la présence des patrouilleurs scolaires incitait les enfants à ne plus se soucier du trafic. Or, les statistiques montrent que les accidents ont lieu en dehors des périodes scolaires et du chemin de l'école. Les avantages du système de coaching sont reconnus prenant tout leur sens.

Ainsi, l'enseignement donné par la police en classe est directement appliqué. L'ordre des priorités prévu par la législation est respecté : les usagers de la route doivent s'arrêter pour laisser traverser les enfants.

### Passages piétons de la commune

Le service de patrouilleurs enfants aux rues Nestlé et Alexandre-Cailler est toujours assuré par des élèves, tandis que celui de la rue de Montsalvens est assuré par un coach.

Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez à notre appel. Plus d'informations sur le site <https://www.doublement-prudents.ch>

Août 2021

Le Conseil communal

## VENTE DE « DAIS » À L'OCCASION DE LA TOUSSAINT

Nous informons notre population que nous organisons une vente de « dais », à l'occasion de la Toussaint. Les commandes sont à passer auprès du :

- Secrétariat communal, par téléphone au 026 921 80 10 ou sur [commune@broc.ch](mailto:commune@broc.ch),
- jusqu'au **mercredi 20 octobre 2021**, à 16 heures.

Les fagots seront vendus au prix de **CHF 18.00/pce et livrés le lundi 25 octobre 2021**.

Cette solution permettra à chacun de se procurer les branches nécessaires tout en protégeant nos forêts. En effet, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de couper du « dais » dans nos forêts.

Broc, août 2021

Le Conseil communal



## ➤ RÉSULTATS DU SONDAGE RÉALISÉ PAR LA COMMISSION SENIOR+

La loi cantonale sur les seniors du 12 mai 2016 fait du maintien de l'autonomie des personnes âgées une priorité. Le rôle des communes est obligatoire et essentiel pour améliorer la qualité de vie des seniors en intervenant sur l'environnement social.

Une commission Senior+ à Broc a été créée et est constituée des membres suivants :

- Madame Suzanna Sciboz, conseillère communale et présidente
- Mesdames Stanka Dafflon et Chantal Overney
- Messieurs Gérard Horner et Norbert Schuwey



Madame Muriel Chapuis, collaboratrice administrative auprès de la Commune, assure le secrétariat.

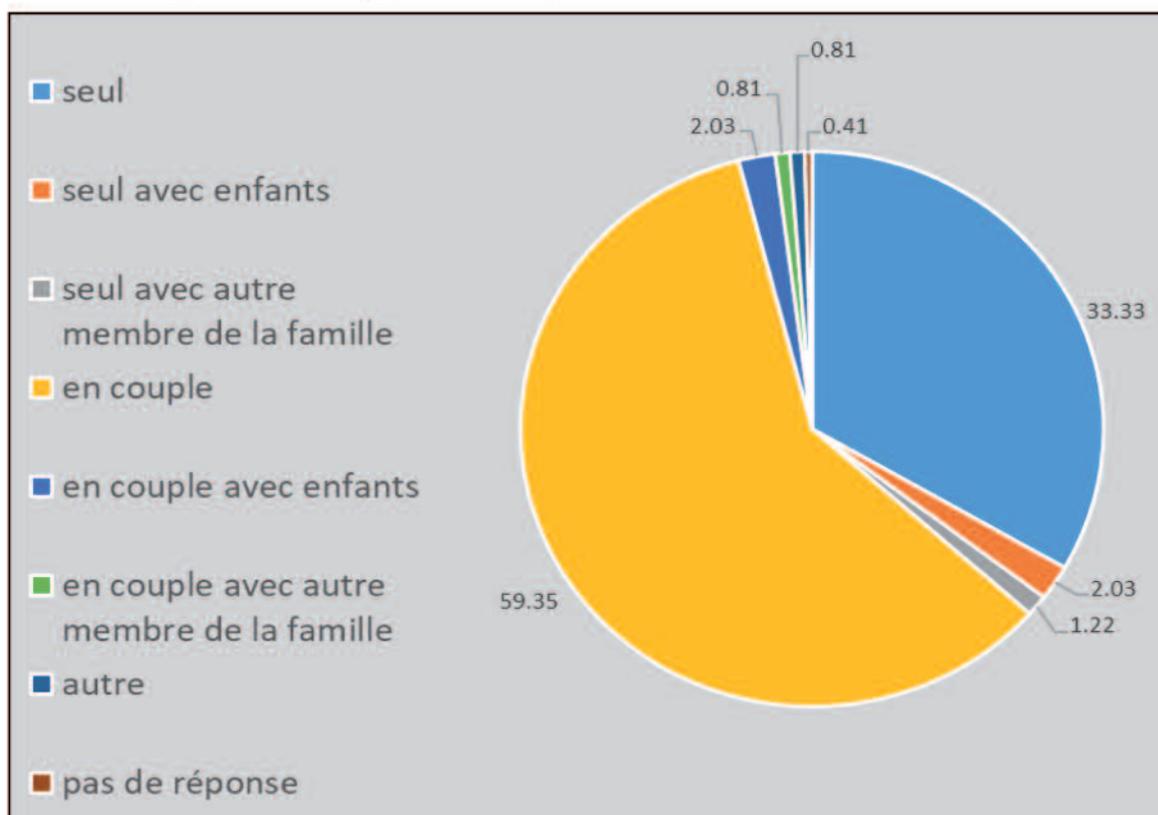
En novembre 2019, les Gruérien-ne-s de plus de 60 ans ont rempli un questionnaire. A Broc, 589 documents d'enquête ont été distribués ; 263 d'entre eux ont été retournés, soit une participation de 44,7 % (moyenne gruérienne : 42 %).

Plusieurs personnes ont formulé des demandes ou remarques diverses. Ces dernières ont été inventoriées, classées par genre, puis un ordre de priorité a été établi afin de répondre au mieux aux attentes des seniors brocois.

Le questionnaire contenait 12 questions dont les résultats sont présentés sous forme graphique ci-dessous.

### **Question N° 1 : Vous vivez ?**

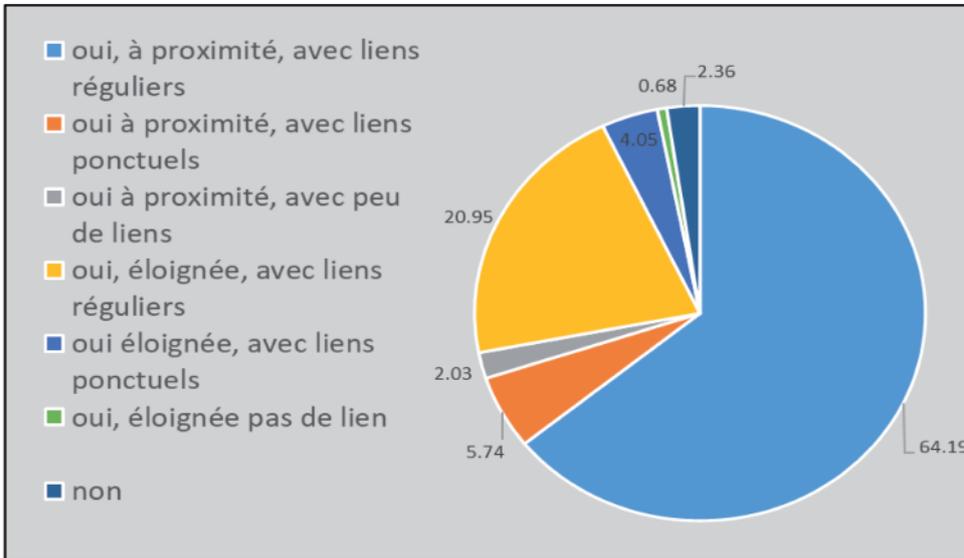
« Somme de réponses utilisées pour la statistique » : 246





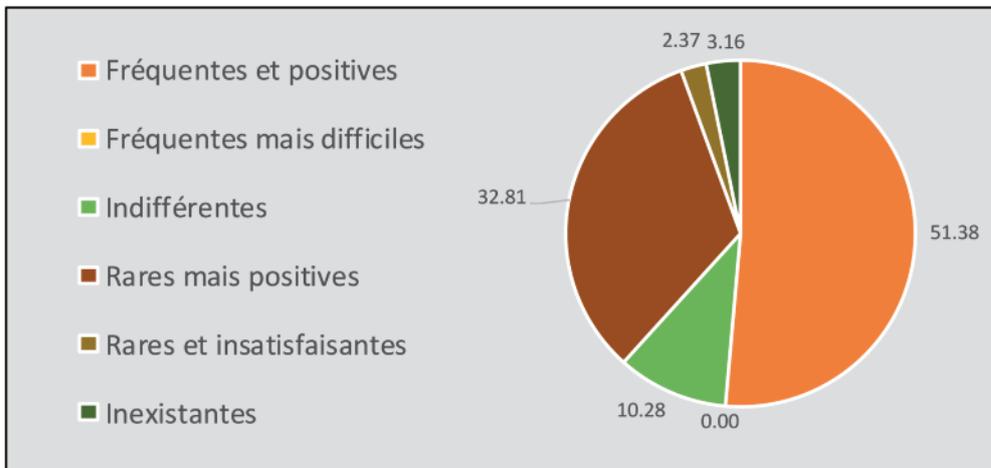
**Question N° 2 : Avez-vous de la famille ?**

« Somme de réponses utilisées pour la statistique » : 296



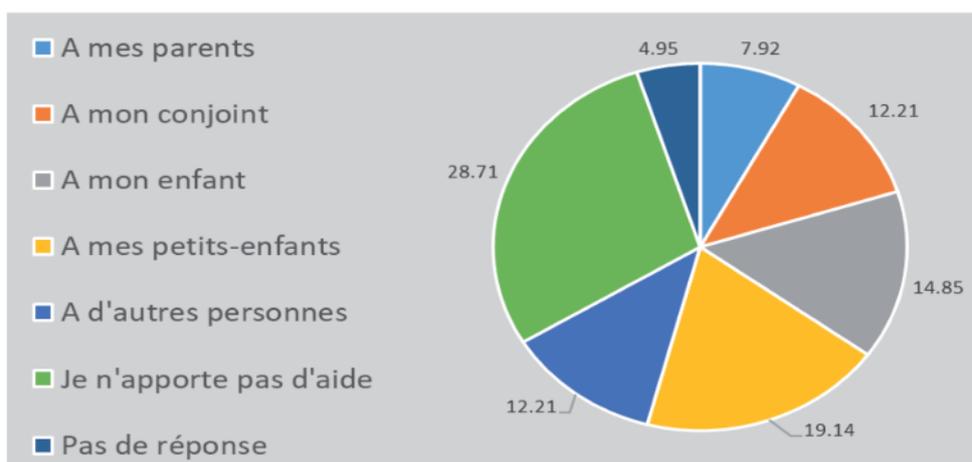
**Question N° 3 : Comment qualifieriez-vous vos relations de voisinage?**

« Somme de réponses utilisées pour la statistique » : 253



**Question N° 4 : Apportez-vous une aide dans les actes de la vie quotidienne à certains membres de votre entourage?**

« Somme de réponses utilisées pour la statistique » : 303



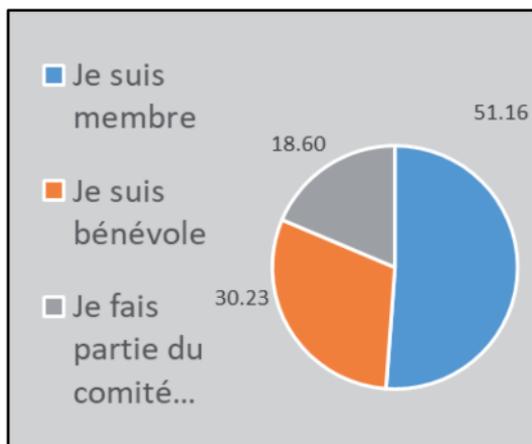


**Question N° 5 : Faites-vous partie d'une association, d'une société ou d'un club?**

« Somme de réponses utilisées pour la statistique » : 264

**- Sous-question N 5.1 : Si oui, à quel titre?**

« Somme de réponses utilisées pour la statistique » : 129

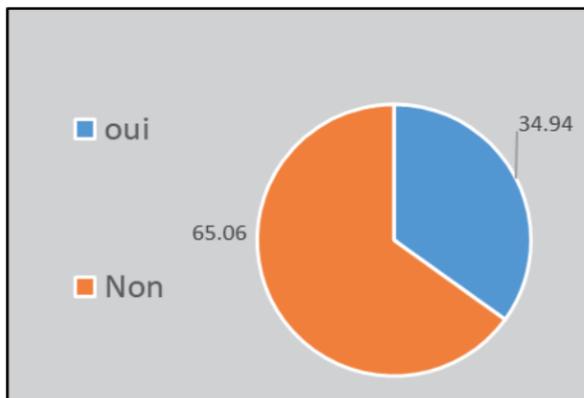
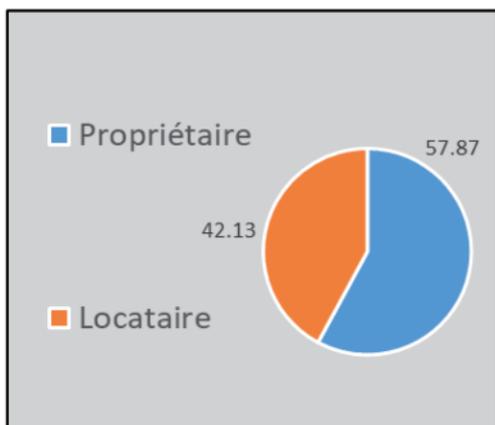


**Question N° 6 : Etes-vous locataire ou propriétaire de votre logement?**

« Somme de réponses utilisées pour la statistique » : 254

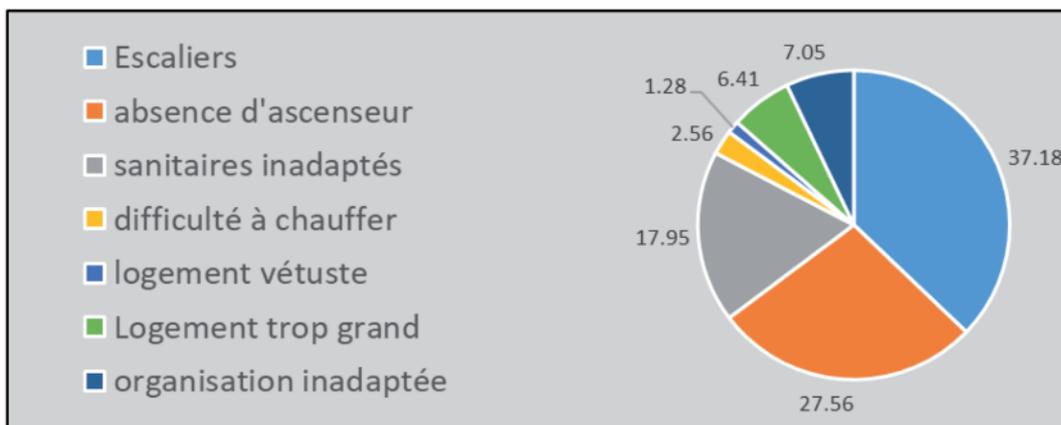
**- Sous-question N° 6.1: Y-a-t-il des éléments pouvant poser problème dans votre logement ?**

« Somme de réponses utilisées pour la statistique » : 249



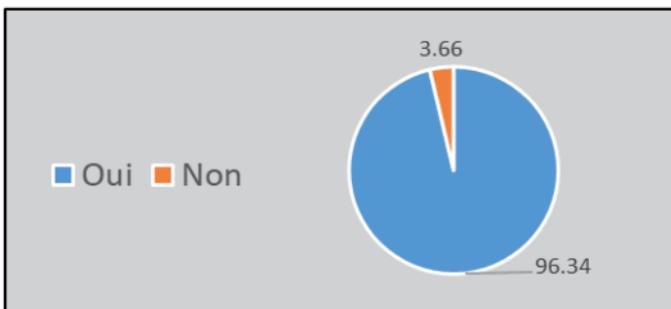
**- Sous-question N° 6.2 : Si oui, quels sont les éléments posant problème ?**

« Somme de réponses utilisées pour la statistique » : 156



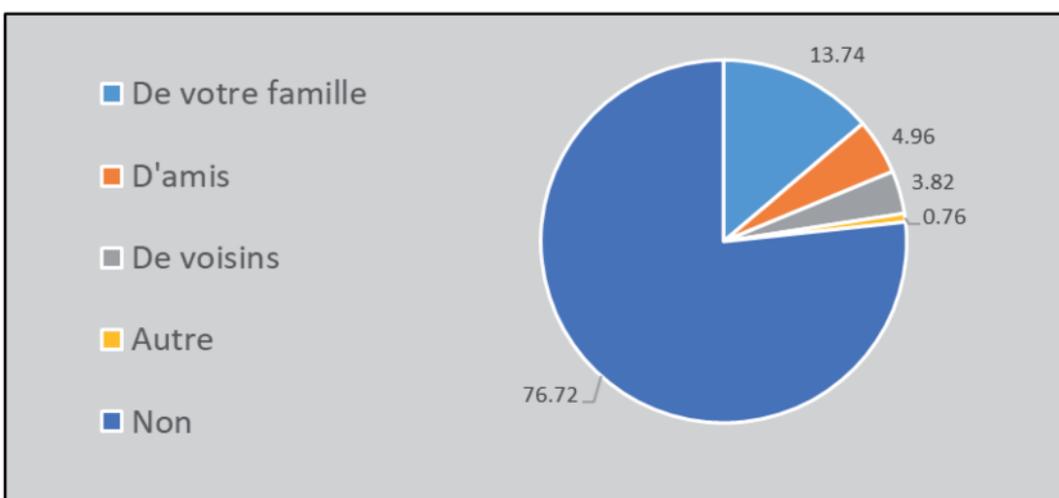
## Question N° 7 : Souhaitez-vous rester dans notre commune?

« Somme de réponses utilisées pour la statistique » : 246



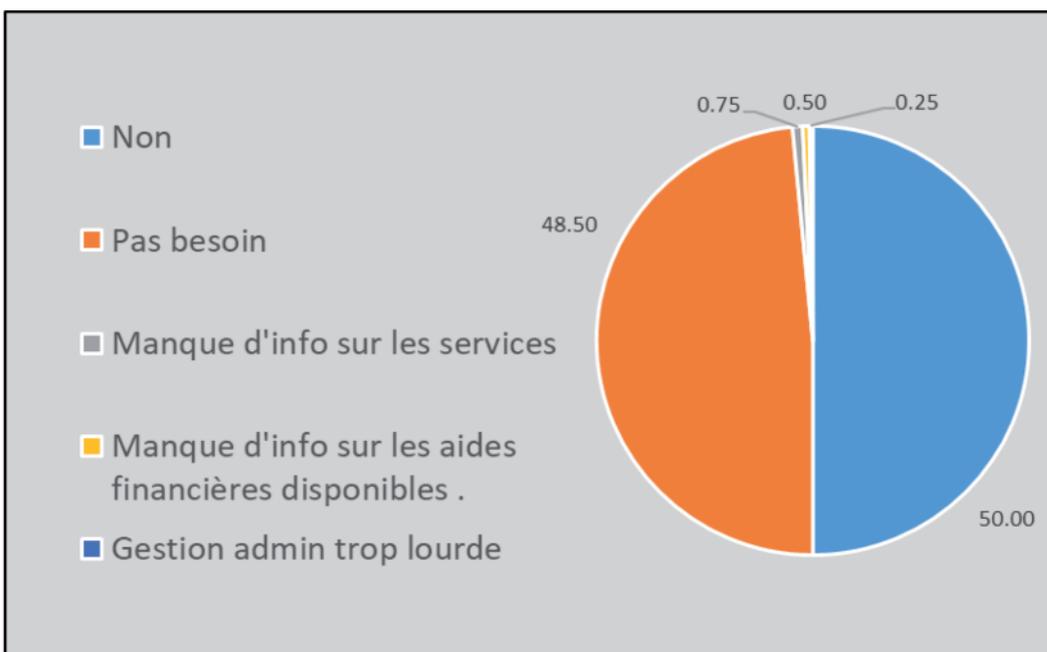
## Question N° 8 : Recevez-vous une aide bénévole?

« Somme de réponses utilisées pour la statistique » : 201



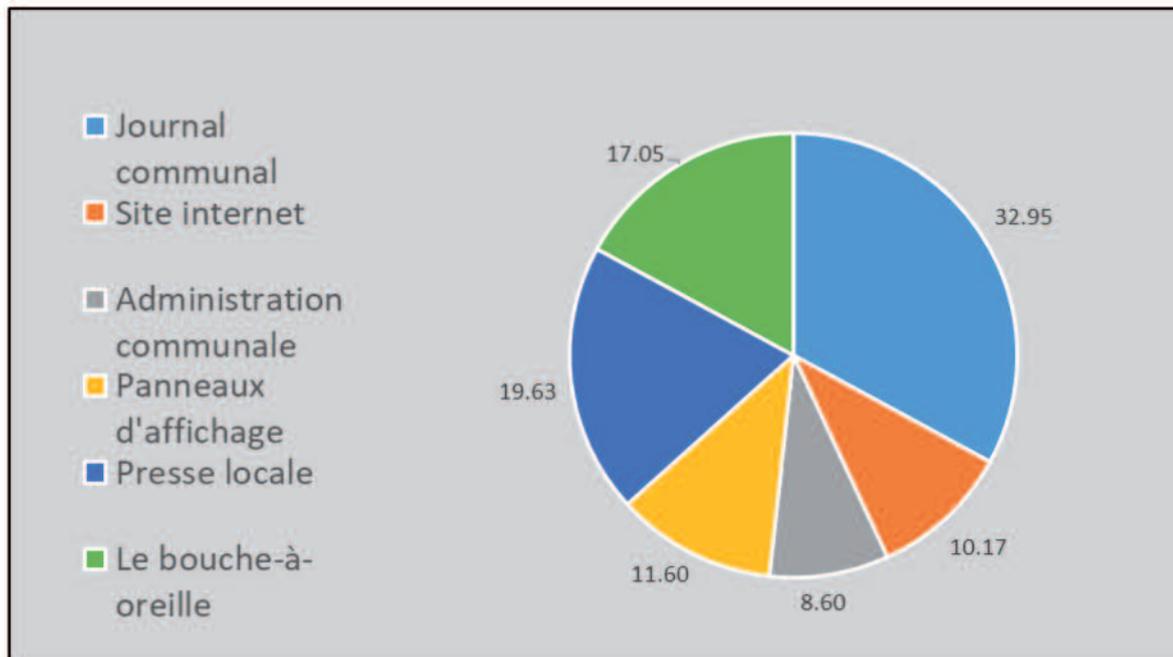
## Question N° 9 : Bénéficiez-vous d'une aide par un professionnel/famille/bénévole?

« Somme de réponses utilisées pour la statistique » : 400



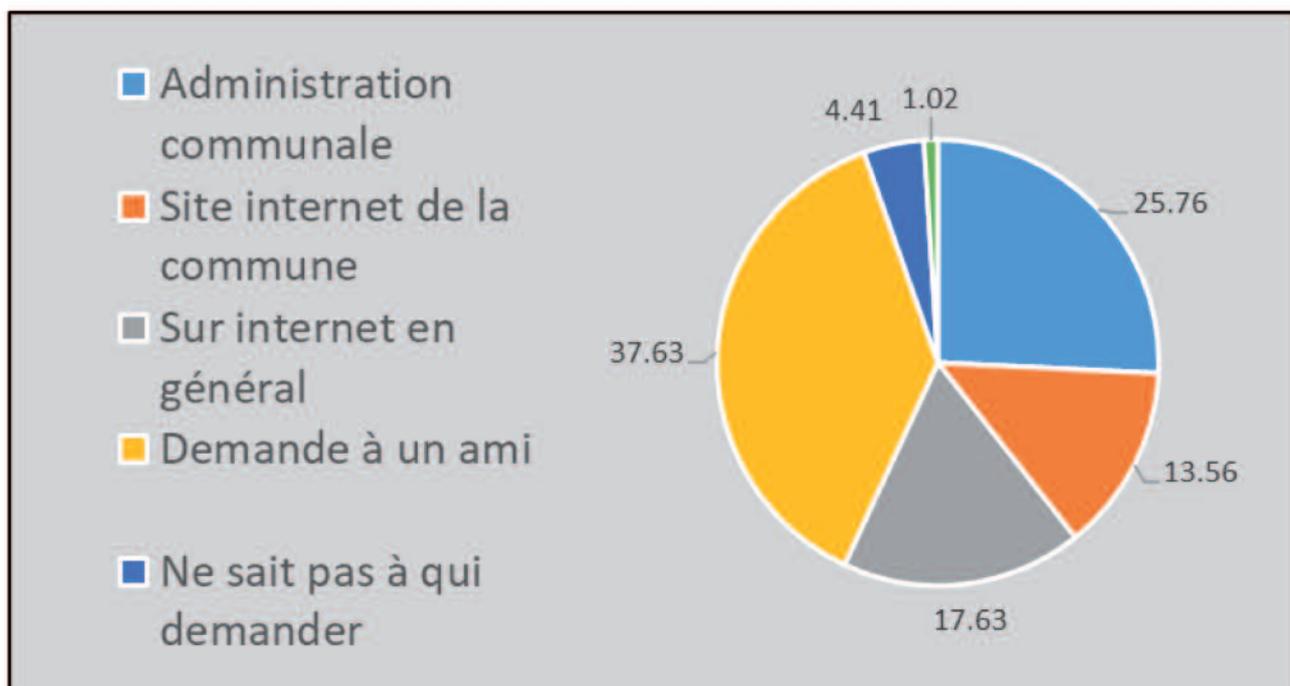
## Question N° 10 : Quels sont les moyens utilisés pour vous informer sur les services disponibles?

« Somme de réponses utilisées pour la statistique » : 698



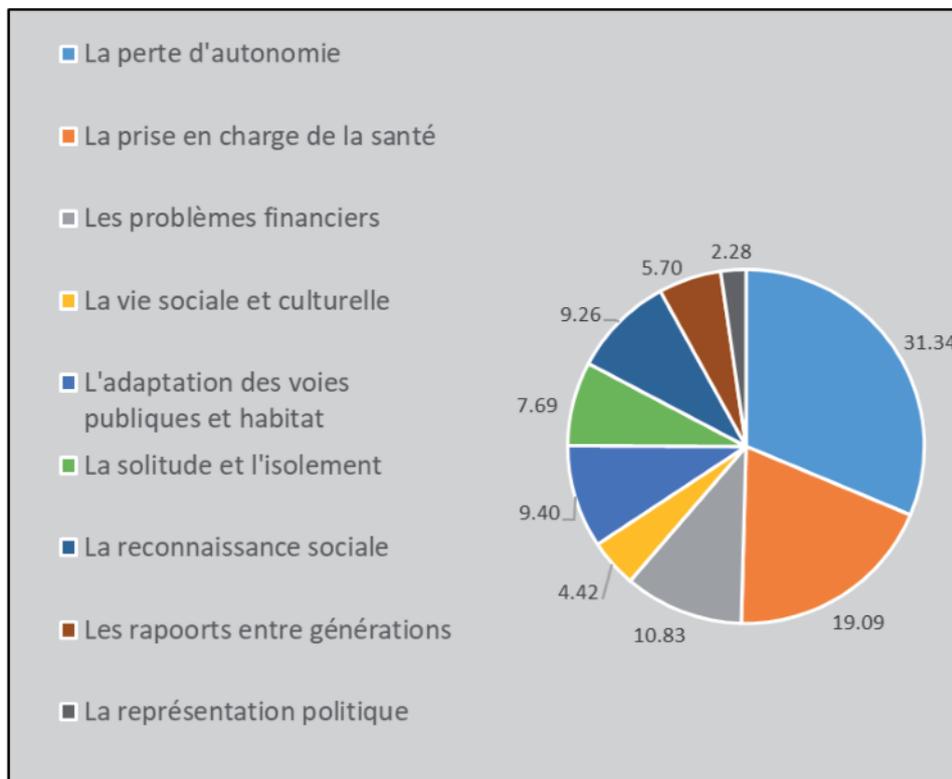
## Question N° 11 : Où vous adressez-vous lors de questions sur un service?

« Somme de réponses utilisées pour la statistique » : 295



## Question N° 12 : Quelles thématiques sont prioritaires pour les personnes âgées?

« Somme de réponses utilisées pour la statistique » : 702



Voici en bref quelques-unes des principales demandes regroupées par genre :

### Accueil et qualité de vie

- Améliorer l'accueil lors de l'arrivée dans la Commune en organisant une soirée des nouveaux citoyens
- Favoriser la sensation de bien-être dans le village
- Encourager le maintien des commerces et services actuellement en place

*La commission Senior+ va examiner des solutions afin d'améliorer l'accueil et de créer, dans le village, des actions visant à installer ce climat de bien-être souhaité. Concernant le maintien des commerces et services, elle fera au mieux pour défendre les intérêts des aînés.*

### Rencontres et écoute

- Etablir un mémento sur les activités proposées aux seniors
- Créer des offres de rencontres diverses, afin d'améliorer les relations entre aînés (jeux divers, danse, lecture, discussions à thèmes, etc.)
- Créer des rencontres intergénérationnelles
- Créer des réunions de formations, afin de favoriser l'accès aux nouvelles technologies (Utilisation des mobiles, PC, tablettes, Internet, automates divers, etc.)
- Formation et aide pour remplir des formulaires administratifs (Impôts, demandes d'aides diverses, utilisation des nouveaux moyens de paiement, etc.)

*La commission Senior+ a analysé des premières pistes pour pouvoir exaucer au mieux les vœux formulés par les 60 ans et plus.*

*Le Réseau Santé et social de la Gruyère a édité une brochure d'informations pour les aînés intitulée « Des infos, des réponses pour bien vieillir en Gruyère ». Ce document se trouve sur le lien suivant : <https://www.rssg.ch/brochure-information-seniors>. Le secrétariat communal est à disposition pour fournir une version papier.*

## Souhaits des aînés pour les améliorations techniques et aménagements divers

- Amélioration des accès au bureau communal
- Amélioration des accès aux bennes de la déchetterie
- Amélioration des points de collecte de la déchetterie
- Réparation des revêtements dégradés sur les trottoirs
- Abaissement, sur les trottoirs, des accès aux passages piétons
- Installation de bancs publics supplémentaires
- Amélioration de l'éclairage public dans certaines zones du village

La commission Senior+ a recensé toutes ces différentes demandes et les a transmises au Conseil communal, afin d'analyser les travaux à réaliser et d'en évaluer les coûts.

La situation sanitaire que l'on connaît n'a pas permis à la commission Senior+ de réunir les aînés avant 2021.

Toutefois, elle tient à remercier chacun-e d'avoir consacré du temps à remplir le questionnaire.

La commission Senior+ entend organiser prochainement des activités et se réjouit de pouvoir à nouveau se rencontrer sans trop de contraintes liées au coronavirus.

En attendant, elle vous dit « prenez bien soin de vous et portez-vous bien » !

Juillet 2021

La commission Senior+

---

## ACTIVITÉS POUR LES SENIORS



La commission Senior+ a le plaisir de proposer les activités suivantes s'adressant aux citoyen·ne·s nés en 1960 et plus âgés exclusivement :

### **20 août 2021 - Apéritif des seniors à la buvette de la piscine de Broc**

Heure et lieu : 10h30, piscine communale de Broc  
Prix : en fonction de la consommation de chacun-e, à charge des participants

Participation communale : amuse-bouches offerts  
Places disponibles : en fonction des mesures sanitaires en vigueur (coronavirus)  
Réservation : directement auprès de la buvette de la piscine  
(M. Renato Maccariello, au 079 192 20 00)

### **26 août 2021 - Atelier cuisine au « Comptoir de Fanny »**

Thème proposé : apéritif dînatoire aux saveurs estivales  
Heure et lieu : 19h00, rue du Tir 9 à Broc  
Prix : CHF 70.-/personne (participation ci-dessous à déduire : CHF 50.- à charge des participants)  
Participation communale : CHF 20.-/personne  
Places disponibles : 10  
Réservations : directement auprès de Mme Fanny Murith, au 079 128 69 52

La commission Senior+ espère que ces activités auront du succès.

Juillet 2021

La commission Senior+



Entrée  
**gratuite**  
dans plus de  
**500**  
musées

Pour les passionnés de culture  
et ceux qui veulent le devenir.

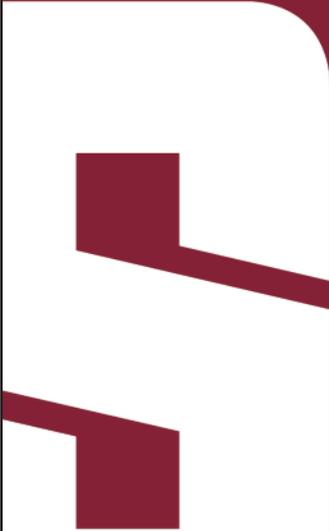
Entrée gratuite pour les sociétaires grâce  
à leur carte de débit ou de crédit Raiffeisen.



**RAIFFEISEN**

Ouvrons la voie

[raiffeisen.ch/musees](http://raiffeisen.ch/musees)



# BOURGO

## SELLERIE + STORES

sellerie traditionnelle  
courroies de cloches et sonnailles  
stores – abris de terrasse  
pergolas – volets – moustiquaires  
portes de garages  
location et vente de cantines

[www.bourgo.ch](http://www.bourgo.ch)  
**026 913 04 04**

**STORIO** GROUPE

NOUVEL ESPACE BEAUTÉ A BROC:  
RUE DU BOURG DE LAUGE 1 - AVEC DEUX  
PLACES DE PARKING GRATUITES

**AGA SOINS  
ET BEAUTÉ**  
Spécialiste en  
soin  
spécifique et  
bien-être




SUR RDV AU 076 707 04 24  
[WWW.AGASOINSETBEAUTE.COM](http://WWW.AGASOINSETBEAUTE.COM)



info@molesonvoyages.ch  
Grand-Rue 30 • 1630 BULLE  
Tél. 026 912 22 44 Fax 026 912 44 25

## CLEFS de LYS SA

### Serrurerie

- Service de clés
- Dépannage
- Remplacement de cylindre
- Sécurités diverses
- Coffre-fort

service@clefsdelys.ch  
[www.clefsdelys.ch](http://www.clefsdelys.ch)

Rue Alexandre Cailler 6  
1636 Broc

**026 919 53 60**





Restaurant  
*Albi*  
des  
*Marches*

Menu du jour

Route des Marches 16    Restaurant: 30 places  
1636 Broc    Terrasse: 90 places  
tél. 026 921 15 33    Salle: 50 places

Fermé le lundi

## » DROIDEVAN

Chers amis brocois, il est temps de vous raconter la suite de notre voyage. Après deux semaines passées avec nos « copains bateaux » français, ceux-ci décident de rejoindre la côte française afin d'aller se faire vacciner contre la COVID-19, avant de poursuivre leur voyage.

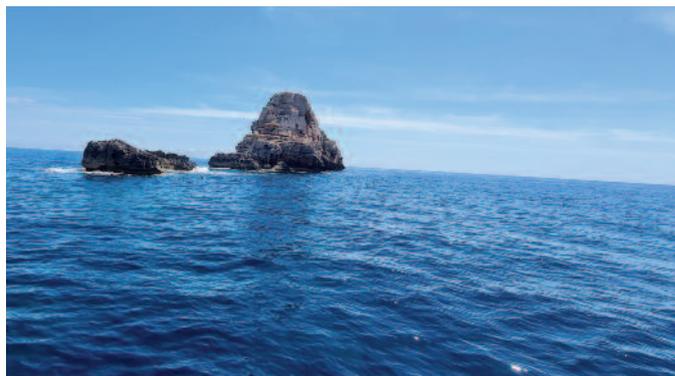
Quant à nous, nous continuons sur Majorque, car nous avons décidé de changer notre parc de batteries. Nous pensions le garder encore un à deux ans, mais nous voyons bien qu'il ne suffit plus à nos besoins. Les batteries sont très importantes pour le confort sur le bateau donc, après une étude, nous avons trouvé un bon compromis entre des batteries au plomb (pas chères, mais seulement 20 % de capacité et durée de vie courte) et des batteries au lithium (très chères et impliquant le changement de tout le système électrique, pour environ 15 à 20'000 francs). Nous avons finalement trouvé notre bonheur en Angleterre avec une batterie à système de plaque hydrolyse sous vide qui se situe à mi-parcours entre les deux autres options. Nous connaissons deux bateaux équipés de ce système qui fonctionne bien depuis trois ans. Cela nous arrange, car je peux les installer moi-même. Une fois fait, nous pouvons passer à autre chose avec un confort à bord nettement amélioré.

Après quatre semaines dans les Baléares, nous apprenons que l'Italie ouvre ses portes à condition d'avoir fait un test PCR. La décision est prise : nous partirons pour la Sardaigne dès que la fenêtre météo nous le permettra.

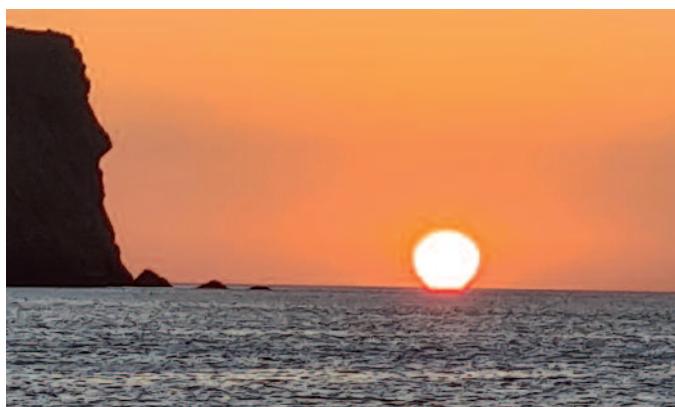
Le 25 juin 2021, le dieu des vents nous donne son accord pour la traversée. D'après mes calculs de routage, il nous faudra entre 30 et 35 heures de navigation pour arriver à destination. Le meilleur moment pour partir : 6 heures du matin, car il semblerait qu'une molle (absence de vent) va faire son apparition. Et si nous voulons arriver avant la nuit au mouillage, ce serait plus confortable.

Le jour est arrivé, et comme tout bon Suisse, à 6 heures tapantes, nous levons l'ancre et mettons le cap sur la Sardaigne. Après 20 minutes, j'éteins mes moteurs et nous avançons allègrement à bonne vitesse de croisière avec la grande voile et le génois. Mes lignes de pêche sont tirées pour attraper ces crétins de poissons, mais Caro, qui n'y croit toujours pas, a préféré en acheter, complété par un bon morceau de viande. Elle a eu raison, car je n'ai fait qu'une touche sur la traversée... et il a décroché ! Je ne désespère pas, car je les aurai un jour !

La nuit tombe. Nous restons une heure à regarder le



Formentera, près d'Ibiza, île inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Magnifique coucher de soleil sur Cala d'Hort.



Droidevan au mouillage à Minorque.



Magnifique vue sur Cala Morell, au nord de Minorque. Photo prise par notre drone.



Minorque.

coucher du soleil tellement c'est magique. Le vent a faibli comme prévu et je décide de mettre mon gennaker (voile de 85 m<sup>2</sup> à l'avant du bateau). Je prends le 1<sup>er</sup> quart afin de bien régler le bateau. La nuit est tombée et le spectacle des étoiles est superbe, avec en plus une lune presque pleine et plus un bateau à l'horizon. Notre vitesse est plus élevée que prévu.

Caro prend le relais à 00h30, bien décontractée. Cela se passe bien jusqu'à 4 heures du matin ! Et là, le vent se lève et monte jusqu'à 40 km/h. Elle vient me réveiller pour descendre le gennaker, mais trop tard. On est déjà à 50 km/h. J'essaie d'enrouler la voile en partant en fuite mais la corde sort de l'enrouleur et la voile claque dans tous les sens. Là, je peux vous avouer que l'on a commencé à avoir peur (trop de pression sur la voile pour la descendre à force de bras et après 30 minutes d'essai en se mettant vent arrière, le gennaker se dévente). Une possibilité de la descendre se profile, je donne mes consignes à ma chérie et m'attache au mât avec un harnais. Je commence à reprendre ma voile (au début, j'ai même décollé du sol) et tout à coup elle s'est mise en saucisson. J'ai pu la redescendre et la mettre en soute. Cette manœuvre nous a pris une heure et là, on s'est dit : la mer c'est comme la montagne ! La nature est plus puissante que nous !

5 heures du mat', buvant un bon café, nous sommes fiers de nous. Nous pouvons dire que nous avons passé une étape supplémentaire. Le reste du trajet s'est bien passé et à 16 heures, nous étions ancrés au mouillage. Avec fierté, nous avons hissé le drapeau italien en mettant l'hymne national du pays sur notre radio.

La Sardaigne est un pays ressemblant beaucoup à la Corse. Les habitants sont des montagnards, car la plus grande partie de l'île est constituée de montagnes. Nous remontons par l'est, la partie la moins touristique de l'île avec des kilomètres de plages et peu de monde, des criques aux eaux cristallines à couper le souffle sous un soleil écrasant et une eau à 26°C.

Notre chat Cookie se porte toujours bien. Il commence à s'habituer à la navigation.

La suite de notre voyage va passer par le nord de la Sardaigne où des copains nous attendent. Ensuite, départ pour la Corse puis la France.

Nous vous souhaitons un bel été, moins pluvieux, et rendez-vous au mois d'octobre.

**Les Droidevan  
Jean-Luc & Caro**



**BENNES EXPRESS**  
**ANDREY**

**TRANSPORTS • RECYCLING**  
**tel. gratuit 0800 18 02 02**



**ADG** s.r.l.  
Constructions métalliques  
Didier Girschweiler

Rte des Grands Bois 11 • 1663 EPAGNY  
☎ 026 921 15 35  
[www.adgmetal.ch](http://www.adgmetal.ch)

**combustech**

- entretien permanent dès 220.-/année
- conseiller en pompes à chaleur

Christian Gapany  
079 635 00 04  
1663 Epagny

**brûleur à mazout**  
entretien & abonnement

**Tercier Toitures Sàrl**  
Ferblanterie - Couverture - Etanchéité  
1636 Broc  
www.tercier-ferblanterie.ch

**079 634 28 40**  
tercier.ferblanterie@bluewin.ch

www.monferini.ch

**monferini**  
BULLE

Bâtiments - génie civil  
Transformations

Tél. 026 912 82 68  
Isolation périphérique

info@monferini.ch

**Hotelplan**

AGENCE BULLE - GRUYÈRE CENTRE

Barbara Thiémard Liaudat  
barbara.thiemard@hotelplan.ch  
026 919 20 00

A votre disposition

**DENNER**  
SATELLITE

Satellite DENNER

**Marché-Centre Sàrl**

**TAMOIL**  
Station-service

Rue Montsalvens 39 • 1636 Broc  
Tél. 026/921 15 20 • Fax 026/921 94 20  
marche-centre@bluewin.ch

**EBenISTERIE • RENOVATION**  
**AGENCEMENT D'INTERIEUR**

**MCM**

**M. CLERC ET FILS SA**  
1636 Broc  
Tél. 026 921 16 37 Fax 026 921 28 53

**O Sellier Savary**  
Olivier Savary  
Rue de Vuippens 81  
1630 Bulle

info@osellier.ch  
osellier.ch  
026 913 04 70

**osellier**  
VOILE SOLAIRE • BÂCHE  
GARNISSAGE AUTOMOBILE  
MOBILIER

**Votre**  
**publicité ici ?**

Contactez-nous :  
**redaction@laviebrocoise.ch**  
ou 026 921 16 20

**Nous sommes proches de vous et de chez vous.**  
**Surtout en cas de pépin.**

Bastien Ecabert, conseiller en assurances, M 078 663 17 97, bastien.ecabert@mobiliere.ch

Agence générale Bulle  
Jacques Yerly  
T 026 916 10 40  
bulle@mobiliere.ch

la Mobilière

**CR**

**CHRISTIAN ROULIN**  
PEINTURE SA

Rte des Ages 16  
1636 - Broc

Rénovation intérieure et extérieure  
Crépis tous genres • Tapisseries  
Isolation périphérique • Entretien chalet

**079 353 74 48**  
christian.roulinsa@gmail.com

**FIDUCIAIRE**  
**DE LA TOUR SA**

Conseils financiers, comptabilités,  
salaires et déclarations fiscales

Rue Alexandre Cailler 4 | 1636 Broc  
T. 026 919 65 10 | F. 026 919 65 19  
info@fdlt.ch | www.fiduciaire-de-la-tour.ch

**Chat lamala**  
Peinture Sàrl

Chat Lamala Peinture • Rue Montsalvens 5  
**079 287 07 13** • 1636 Broc  
chat-lamala1@bluewin.ch

## CHRONIQUE DU JARDIN

Le jardin participatif de Broc a repris ce printemps, pour la 4<sup>e</sup> année consécutive.

Les enfants de la crèche A Petits Pas, les résidents de La Rose des Vents et l'équipe de bénévoles passionnés ont beaucoup de plaisir à préparer la terre, planter les graines et semis et voir pousser les légumes au soleil.

Après une courte période de canicule, l'eau n'a pas manqué ces derniers temps. Heureusement, la grêle a épargné les plates-bandes déjà bien fournies.

Si vous aimez

- manger de bons légumes,
- travailler la terre en agréable compagnie,
- partager vos connaissances et apprendre des autres,
- privilégier les contacts sociaux intergénérationnels avec la population brocoise et des environs,

alors, rejoignez sans tarder le jardin communautaire de Broc. L'équipe sera très heureuse de vous accueillir soit les lundis après-midi de 13h30 à 16h, soit les vendredis matin, de 9h30 à 11h30.

Pour tout renseignement, passez nous voir un des jours de jardinage ou appelez l'animation du foyer La Rose des Vents, à Broc, au 026 921 60 09.

Au plaisir de vous rencontrer !

*Pour Couleur Jardin :  
Françoise et Sylvia*

## Couleur Jardin

S'arrêter un instant  
être dans le vivant

Voir, observer, sentir  
goûter au plaisir  
d'être ensemble  
pour la même cause

Voir pousser la graine  
si petite, fragile  
la laisser grandir  
exposée au temps

Continuer, avec humilité  
et dire merci  
pour sa couleur  
et la saveur

Juste être  
juste écouter  
la mélodie de la vie.

*De Sylvia, bénévole à « Couleur Jardin de Broc »*



Le projet est soutenu par :



**Le service en plus**



**SOS**  
**télé**

**Jacques Fragnière**  
Maîtrise fédérale  
**Place du Parc 4**  
1636 Broc (FR)  
☎ 026 921 39 00

Magasin  
Vente Réparation  
Toutes Marques  
TV - SAT - Vidéo - Hi-Fi

Fermé le  
lundi matin  
et le samedi  
après-midi



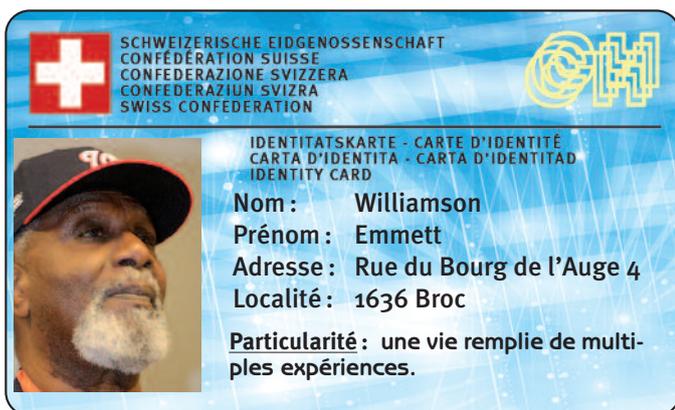
**La Marmotte**

Tabacs - journaux  
Papeterie - Loterie

**Pauline Cardoso**  
BROC • 026 921 17 77

# À LA RENCONTRE DE...

## EMMETT WILLIAMSON



### Le petit +

Un lieu : Broc.  
Une chanson : *Treat Her Like A Lady*, de The Temptations ;  
Une personnalité : Nelson Mandela ;  
Une devise : Tout est passager !

Un coin extérieur avec des livres à disposition, un atelier de peinture, tout ce qu'il faut pour attirer ma curiosité. Et c'est ainsi que je me retrouve en compagnie d'Emmett

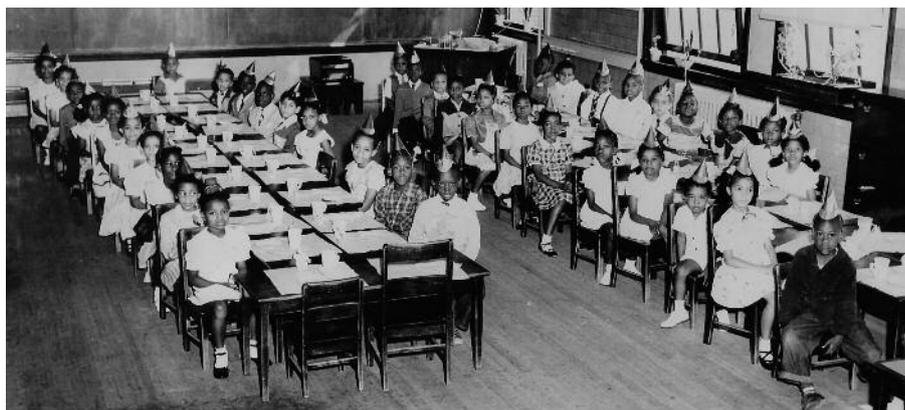


Le coin livres s'est bien agrandi...

Williamson, dans son local situé sous la galerie, là où dans mes souvenirs d'enfant se trouvait Baechler Sport... Dans une ambiance décontractée rythmée par la musique de Miles Davis, M. Williamson m'accueille avec un accent franchement américain, la casquette vissée sur la tête, pour cette interview qui se fera sur deux rendez-vous tellement son chemin de vie est passionnant. Il y aurait largement de quoi écrire un livre ! Bon, restons sur un mode découverte pour traverser en quelques moments cette vie si palpitante.

M. Williamson est né à Washington en 1944. Pour se faire une idée, Emmett m'explique que Washington ressemble un peu à Genève, avec ses nombreux parcs et mu-

sées. La principale différence : elle est peuplée en grande majorité d'une population noire américaine. Cependant, la famille Williamson habite dans un quartier de blancs. Emmett a le sentiment d'être le seul black du secteur. Il commence sa scolarité à l'âge de quatre ans, sur les bancs d'une école publique fréquentée par la population noire. Vers 9-10 ans,



Voici la classe d'Emmett Williamson.

il rejoint une école mixte (pas mixte filles-garçons comme chez nous, mais plutôt mixte noirs-blancs !) dans le quartier résidentiel de son lieu de vie. A 14 ans, il rejoint St Emma Military Academy pour y finir ses études obligatoires. Cette école privée est destinée aux garçons noirs américains, des bourgeois pour la plupart. Elle est située à Powhatan, en Virginie, et est tenue par des jésuites. En Amérique, toutes les écoles ont leur part de formation militaire dans leur cursus. Mais à St Emma, cette particularité est beaucoup plus présente. L'institution fonctionne comme une école de troupes. D'ailleurs, l'uniforme militaire y est obligatoire. Réveil à 5h30, messe à 6h30, direction le hall d'étude à 7h30 précises... Emmett, en plus de ses études, y pratique le football américain, ce qui l'oblige à se



M. Williamson en pleine partie de baseball.



*Prêt pour l'armée.*

lever encore plus tôt puisque les entraînements commencent à quatre heures du mat', la chaleur ambiante obligeant cette condition, et se poursuivent après l'école, à 18 heures. Les 300 élèves ne rejoignent leur famille que pour Noël et les vacances d'été.

A 17 ans, M. Williamson rejoint l'armée, section parachutisme. Cette formation intensive de quatre semaines est très difficile. Tout y est fait pour qu'au bout de ce temps, seuls les plus forts soient encore de la partie. Emmett m'explique : « Leur but, c'est de te casser pour voir ta résistance. On n'est pas loin de la torture psychologique et physique, genre monter à une corde, redescendre, remonter, redescendre... ou encore creuser un trou durant 4-5 heures, et une fois que ton sergent a jeté son mégot de cigarette à l'intérieur, le reboucher... » Sur 400 hommes présents en début de formation, seuls 75 arrivent au bout. Emmett en fait partie. Par la suite, il rejoint une unité de parachutistes à Fort Bragg, en Caroline du Nord, durant quatre autres semaines, avant d'être envoyé à Mayence, en Allemagne, dans une unité de parachutisme de combat. L'Allemagne de l'après-guerre est occupée par les Américains qui ont autorité. Emmett

Williamson collabore régulièrement avec la police allemande. Il est rappelé au pays en novembre 1963, après l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy. Personne ne savait alors qui avait assassiné le président des États-Unis, mais les soldats espéraient un peu que les Russes soient responsables de cet acte, car ils rêvaient tous de partir au combat pour leur patrie. Ce sera une autre destinée qui attend M. Williamson puisqu'il part au Vietnam deux semaines plus tard, en tant que sergent... jusqu'en juillet 1964, date à laquelle il est blessé au genou par un éclat de grenade. C'est l'époque des hippies. De retour au pays, M. Williamson vit à fond cette période Peace and Love. L'argent n'a plus aucune importance, c'est le temps d'une vie de partage où les voyages viennent enrichir son parcours. Copenhague, Stockholm, Bruxelles, Londres, Torremolinos, Ibiza... Emmett va de ville en ville, en mode hippie, travaillant de temps à autre, dormant là où on l'accueille... A cette époque, chacun mettait à disposition ce qu'il avait et vive la vie ! En 1969, Emmett rejoint la Suède où il effectue des études en psychologie à l'université de Lund. Son seul but : apprendre, s'enrichir. De retour aux États-Unis, il se rend à New York chez sa grand-mère. A peine les bagages déposés, direction le centre-ville où il tombe nez à nez avec une marche contre la guerre du Vietnam. Embarqué dans cette manifestation, c'est la révélation. Il prend conscience qu'il a été utilisé par son pays, mais aussi par ses parents (son père travaillait alors pour la NSA, un organisme gouvernemental). Jusque-là, il était convaincu qu'aller au Vietnam servait à faire du bien. Mais cette marche lui révèle la réalité de cette guerre, les mensonges dont il a été abreuvé, et toutes les atrocités qui s'y sont passées. Gros bouleversement. Il ressent alors le besoin de se rendre en Afrique, terre de ses ancêtres.

C'est à Dakar que M. Williamson débarque le 04.04.1972, jour de la fête de l'indépendance du Sénégal. En quelques jours, il se fait dépouiller de tout l'argent qu'il possède, faisant confiance à des arnaqueurs de première. Il rencontre alors « Oncle Jo » qui va l'héberger durant quelque temps tout en lui faisant découvrir les alentours. Il s'installe ensuite sur l'île de Gorée, située dans la baie de Dakar. Cet endroit est un lieu symbole de la mémoire de la traite négrière en Afrique, reconnu officiellement par l'Organisation des Nations unies (ONU). Niveau travail, Emmett a la chance de parler plusieurs langues, ce qui lui permet de bosser comme guide touristique à raison d'un à deux jours par semaine. Il travaille également comme enseignant dans une école de langues destinée à des fonctionnaires sénégalais. Il ouvre aussi une petite



*Emmett et ses sœurs.*

boutique en face de la Maison des Esclaves, bien connue par les touristes, à Gorée. Ayant découvert l'art de la peinture grâce à un ami, il réalise que ses créations trouvent un public. Grâce à ses activités diverses, Emmett s'en sort assez bien financièrement, et en plus, il se fait petit à petit une excellente réputation. Et comme il a encore pas mal de temps à disposition, il joue régulièrement au baseball.

Vous l'avez probablement compris, Emmett Williamson est un touche-à-tout que rien n'arrête. Il aime saisir toutes les opportunités qui se présentent à lui. Ainsi, il va par exemple travailler pour un parc animalier qui s'occupe de préserver une race d'antilope sénégalaise en voie d'extinction, l'éland de Derby, la plus grande antilope au monde. C'est lui qui gère le transfert de ces animaux vers le parc, dans le but de favoriser leur reproduction. Il tourne également dans quelques films, dont *Chocolat* (1988) de la Française Claire Denis, qui raconte la vie d'un couple de Blancs parmi les Noirs peu de temps avant l'indépendance du Cameroun. Comme il doit négocier son contrat, il se rend à Paris pour la signature de ce dernier. Au moment de parler argent, Emmett, ne sachant pas quelle prétention de salaire demander, jette un coup d'œil autour de lui, et aperçoit un panneau avec les rétributions signalées par jour de tournage. Il s'en inspire... et obtient ce qu'il demande. Il n'en revient pas. Le film

sera présenté lors de plusieurs festivals, notamment celui de Cannes.

C'est en 1986 qu'Emmett quitte l'Afrique pour rejoindre la Suisse, Genève plus précisément. Toujours aussi bon vivant, il fait la fête durant deux-trois semaines et vit un peu au jour le jour. Il donne ensuite des cours de Yi-King, ancien livre chinois de divination basé sur l'interaction entre les forces de l'univers, le Yen Yang. Reconnu en Chine depuis plus de 3000 ans, cet ouvrage est également un livre de sagesse. Il concerne notamment l'état d'esprit dans lequel on doit être pour réussir, et la conduite à adopter pour atteindre le but recherché. Car pour mieux appréhender le futur, il est indispensable de réfléchir sur le présent, d'en comprendre la réalité. Découvert en 1969 lors d'un séjour en Espagne, M. Williamson a longuement étudié cette philosophie chinoise dont il a lui-même écrit un livre en 1999. Au fil de mon entretien, je prends conscience de la richesse de son parcours de vie. Que de cordes à son arc ! Et ce n'est pas tout ! En Suisse, côté travail, il passe son permis de conduire professionnel. Garde du corps pour les enfants des femmes fortunées de la péninsule arabe installées à Genève, il est ensuite engagé dans un service de relocation. Ce travail consiste à jouer le guide pour des personnes arrivant dans notre pays, lors d'une mutation professionnelle par exemple. Évaluation des besoins personnalisés, recherche de logement, organisation de visites, assistance pour les abonnements d'électricité, internet, téléphone, établissement de relations bancaires, d'assurances, de fiscalité... tout ce qu'il est possible de faire pour aider le client dans son changement de vie est mis en place. Un peu plus tard, Emmett rencontre quelqu'un qui pratique le football américain. Quelle chance ! De fil en aiguille, il devient directeur technique, puis entraîneur de l'équipe Geneva Seahawks, un club basé à Genève évoluant actuellement en ligue nationale A du championnat de Suisse de football américain. Il évoluera également au sein des Ducs d'Yverdon.

Mais enfin, me direz-vous, comment Emmett Williamson est-il finalement arrivé à Broc ? C'est à Zermatt, lors d'un stage de yoga, qu'Emmett rencontre Marie-Jeanne Enderli, originaire de Broc. Alors qu'elle rend visite à sa tante, Emmet découvre la beauté de notre magnifique région. En 2010, Emmett et Marie-Jeanne reprennent officiellement l'appartement de feu Mme Enderli situé dans l'immeuble de la pharmacie, subjugués par la magnifique vue qu'offrent les lieux. Petit à petit, les deux amoureux retapent le logement, faisant régulièrement le trajet depuis Genève et logeant chez des connaissances rencontrées dans le coin :

## À LA RENCONTRE DE...

« On était un peu comme des SDF chez des amis ! » Emmett trouve un local pour pratiquer la peinture qu'il affectionne tellement et le tour est joué. Installé depuis 2011, Emmett a du mal à s'intégrer : « Lorsque je rentrais au tea-room, je disais bonjour, mais personne ne me répondait. Lors de nos promenades, les gens saluaient ma compagne, mais pas moi... Plus tard, je me suis inscrit au club de tir, en Fulet. Et là, tout a changé. Maintenant, je connais beaucoup de monde par ici. Marie-Jeanne a ouvert le coin livres il y a six sept ans. Au début, il n'y avait que quelques bouquins à disposition. Maintenant, les étagères se sont agrandies et le tournus est très régulier. Au-

jourd'hui, je suis à la retraite. Je peins pour le plaisir et savoure ma vie. Je me rends compte que j'ai eu beaucoup de chance de vivre tout cela... Je ne suis pas riche et je m'en fous. On est maître de son destin, et capitaine de son âme ! »

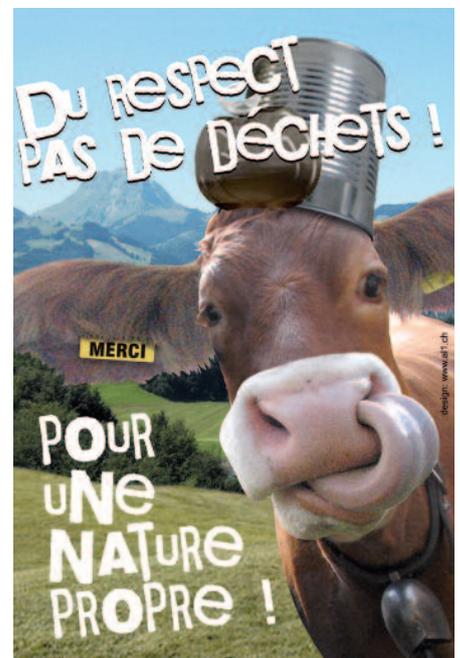
Lorsque je suis partie à la rencontre d'Emmett Williamson, j'étais loin de me douter du parcours de cet homme hors du commun. Un livre, je vous dis, c'est bien ce que mériterait cette passionnante histoire qu'Emmett Williamson a bien voulu partager avec nous. Merci beaucoup !

*Sylvie Overney Rosset*

**Dallybureau**  
ETUDE ET AMENAGEMENT DE BUREAU

[www.dally.ch](http://www.dally.ch)

Bulle – 026 912 16 70 EXPO – Vuadens

**Garage du Château d'en Bas**

Utilitaires **IVECO**

PEUGEOT

T.C.S. Service dépannage

**Yves SAVARY • 1636 BROCC**  
Tél. 026 921 24 14 • Fax 026 921 11 80

**Boissons Corboz**  
S.A.

**La Cave Bulloise**

Route de la Pâla 106, 1630 Bulle  
Tél 026 919 62 00 / Fax 026 919 62 01  
secretariat@boissons-corboz.ch



**Claude Giroud**  
jardin paysage



**Claude Giroud Paysagiste Sàrl**  
026 912 05 87  
079 635 06 13  
[www.jardin-giroud.ch](http://www.jardin-giroud.ch)

Coiffure **Infini'tifs**

DAMES – MESSIEURS – ENFANTS  
sur rendez-vous

Tél. 026 921 19 94  
Bd de l'Auge 1  
BROCC



## LA VIE DES SOCIÉTÉS

### ÉCOLE DE FOOT DU FC BROCC



Case postale 39  
1636 Broc  
[www.fcbroc.ch](http://www.fcbroc.ch)  
[info@fcbroc.ch](mailto:info@fcbroc.ch)

**La reprise de l'école de foot, saison 2021-2022,  
est programmée  
pour le début septembre 2021.**

Tous les enfants, garçons ou filles, nés en 2015-2016, sont très cordialement invités à intégrer le club de la plaine des Marches. C'est ainsi l'occasion de découvrir le football qui allie dépense physique, technique, esprit d'équipe et surtout le partage de bons moments avec les copains.

Les enfants de l'école de foot sont encadrés par un entraîneur aguerri, épris du ballon rond et fier de transmettre sa passion à tous les footballeurs en herbe.

Inscription et renseignements :

par mail : [vialfernand@netplus.ch](mailto:vialfernand@netplus.ch)

par téléphone : 079 634 53 84

Pour le FC Broc :  
Fernand Vial, vice-président et responsable juniors.



### FSG BROCC

Seriez-vous motivé-e ?



La FSG Broc cherche un/e moniteur/rice ou un/e aide-moniteur/rice à la reprise en septembre pour la gymnastique enfantine afin de compléter son équipe et former un duo pour encadrer les enfants de 4 à 6 ans. Si vous êtes intéressé/e, vous pouvez contacter

**Géraldine Roulin, présidente de la FSG, au 079 721 29 11.**

**vous gérez déjà  
suffisamment de  
choses**

Le check hypothécaire pour une estimation immobilière rapide. [valiant.ch/checkhypo](http://valiant.ch/checkhypo)

Banque Valiant SA, Grand-Rue 15  
1630 Bulle, Téléphone 026 916 16 20

votre banque  
en toute simplicité

**valiant**

**Pense Au Bois Sarl**

**S.Gassmann 079 727 12 65**  
**F. Kolly 079 613 89 12**

- MENUISERIE  
- CHARPENTE  
- RENOVATION

**[www.penseauboissarl.ch](http://www.penseauboissarl.ch)**

Restaurant chinois **JIN LIN** Goûtez nos spécialités asiatiques

Rue du Prieuré 3 – 1636 BROCC



midi: assiette du jour  
menu du jour

soir: spécialités chinoises  
à la carte

**Veillez réserver votre table  
au ☎ 026 921 15 12**



**FERMÉ LE MARDI**

**LA VIE BROCOISE**

**Dates de clôture  
de rédaction 2021**

\*\*\*

**17 septembre**  
parution fin octobre

**5 novembre**  
parution fin décembre



**Banque Cantonale  
de Fribourg**

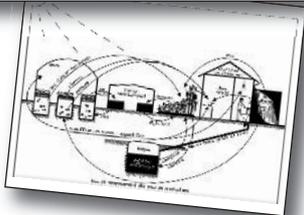
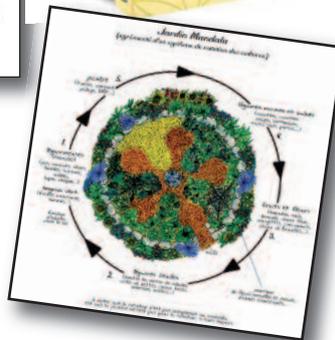
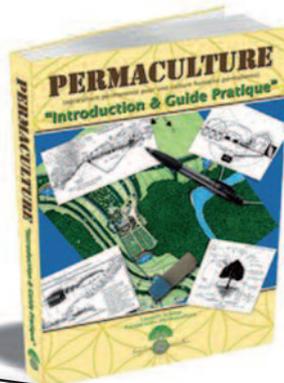
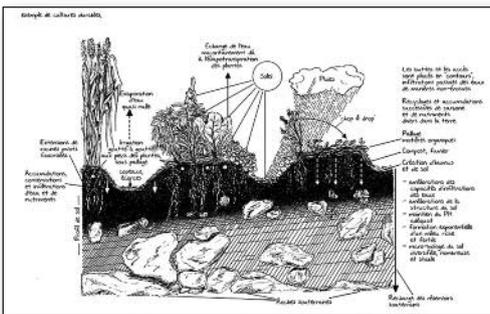
simplement ouvert

[www.bcf.ch](http://www.bcf.ch)



**GRAFISA SA**

CP 51, 1636 BROCC  
026 921 16 20



**PERMACULTURE**

«Introduction & Guide Pratique», 360 pages de textes et d'illustrations

**Laurent Schlup**

Designer et enseignant de permaculture.

Détenteur de plusieurs certifications de cours spécialisés à l'Institut de recherche de permaculture Australien avec Geoff Lawton.

[www.kangaroots-permaculture.com](http://www.kangaroots-permaculture.com)



Ouvert tous les jours

Béatrice Vallélian

Rue Montsalvens 3 - 1636 Brocc  
tél. 026 921 34 98



Avec nous, tout roule!

Route du Cloalet 26 | 026 921 06 60  
1635 La Tour-de-Trême | [www.andrey-cm.ch](http://www.andrey-cm.ch)

**Votre  
publicité ici ?**

Contactez-nous :  
[redaction@laviebrocoise.ch](mailto:redaction@laviebrocoise.ch)  
ou 026 921 16 20



**HB-CONSTRUCTION**

**BIO-NATURE**



**Bruno HOSTETTLER**  
Rue du Moléson 11  
1636 Brocc



**MENUISERIE  
CHARPENTE  
SOUS-TOITURE  
TRANSFORMATION**

Tél. : 079 435 07 05  
Atelier : 026 921 16 48  
Fax : 026 921 38 48  
Mail : [rosco63@bluewin.ch](mailto:rosco63@bluewin.ch)

Prix de vente

**Fr. 50.-**

A commander par mail : [grafisa@bluewin.ch](mailto:grafisa@bluewin.ch)



### Participez au concours.

Résolvez le **SUDOKU** et envoyez votre réponse sur une carte postale jusqu'au **17 septembre 2021**, dernier délai, à  
**Rédaction La Vie Brocoise, CP 96, 1636 BROC** ou par e-mail : [redaction@laviebrocoise.ch](mailto:redaction@laviebrocoise.ch)

Si votre nom (avec la réponse exacte) est tiré au sort, vous gagnerez les Fr. 20.– de récompense !

### Sudoku brocois, l'essentiel est de participer !

*Bonne chance à tous !*

Un peu d'histoire...

#### Suffrage féminin

En 1970, lors du deuxième scrutin cantonal sur l'ascension des Fribourgeoises aux droits civiques, Broc plébiscite le suffrage féminin à plus de huit contre un, alors que la majorité cantonale s'affirme à trois contre un. L'année suivante: \_\_% des Brocois acceptent le suffrage féminin sur le plan fédéral, contre 71 % des Fribourgeois et 65 % des Suisses ! Finalement, l'égalité des droits entre hommes et femmes est proclamée par trois Brocois sur quatre en 1981, par adoption du contre-projet à l'initiative populaire, alors qu'elle ne l'est que par 64 % des Suisses.

Source : Bugnard, P.-Ph. (1987). *Broc, village de Gruyère*. Sierre : Éditions Monographic.

**En 1972, quel pourcentage de Brocois accepte le suffrage féminin sur le plan fédéral ?**

	2		6					
7			8	5	9	3	2	
		1	7		2	8		
	8		4			9		
4			1		6			7
		6			5		1	
		3	2		1	5		
	4	2	3	6	8			9
					4		3	

Résultat du concours précédent : c'est en 1963 que Broc a la plus forte densité de postes de télévision, proportionnellement au nombre de foyers. Le tirage au sort a favorisé M. Roland Barras, rte Arvel 32 à Rennaz. Il gagne la récompense promise qui lui parviendra prochainement. Toutes nos félicitations !

#### Règles du sudoku

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9; le même chiffre ne peut figurer qu'une seule fois par colonne, qu'une seule fois par ligne et qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Lè Riondènè à la fête fédérale des costumes à Lucerne en 1951. (Coll. G. Favre)

Les 5 différences du numéro précédent étaient : une oreille et une patte de l'écureuil, une feuille en haut à droite, une branche en bas à gauche et, le long de la branche principale, une ombre.

**P. P.**

**1636 BROC  
Poste CH SA**

ABONNEMENTS :

La Vie Brocoise, **CCP 17-10 087-3**  
IBAN CH93 0900 0000 1701 0087 3  
Tarif annuel : Fr. 30.–  
Abonnés hors localité : Fr. 35.–

COURRIEL :

redaction@laviebrocoise.ch

FINANCES :

Mme Magali GOUGLER

COMITÉ DE RÉDACTION :

Mme Sylvie OVERNEY ROSSET

M. David ROCHAT

M. Christian SAVARY

SERVICE PHOTOS :

M. Henri FAVRE

M. Michel BLEIN

M. Édouard GRANDJEAN

ADMINISTRATRICE :

Mme Annemarie SCHLUP

*Annoncer les rectifications d'adresse*

## CLÔTURE DE RÉDACTION

Pour le prochain numéro de  
**La Vie Brocoise**

— parution fin octobre 2021 —  
nous vous prions de nous  
remettre vos manuscrits  
et photos jusqu'au  
**17 septembre 2021**  
(dernier délai).

Les fichiers sont à envoyer  
si possible par courriel à l'adresse  
[redaction@laviebrocoise.ch](mailto:redaction@laviebrocoise.ch).

Chaque photo doit nous être  
fournie séparément en haute  
qualité, au format JPEG  
de préférence.

Veuillez spécifier le nom du  
photographe et rédiger  
une légende.

Les documents mis à notre  
disposition sur clé USB ou  
destinés à être scannés doivent  
nous parvenir avant la clôture  
de rédaction à :

**La Vie Brocoise  
Case postale 96  
1636 Broc**

**Contact :  
Imprimerie Grafisa SA  
026 921 16 20**

En cas de doute ou de problème,  
prenez contact avec nous  
avant l'échéance du délai !

Tous vos documents  
et supports de  
données vous seront  
retournés après parution.

## Il y a 50 ans, en 1971 !

PONT SUR LA JOGNE, ROUTE DE BATAILLE

Coffrage du tablier côté Broc

(Photo : Joël Gapany)

